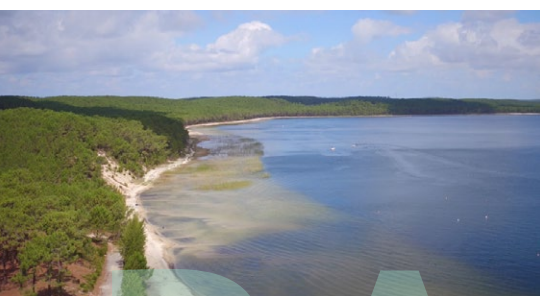


Une autre vie s'invente ici

Rapport d'activités 2019

de la Fédération des Parcs
naturels régionaux de France



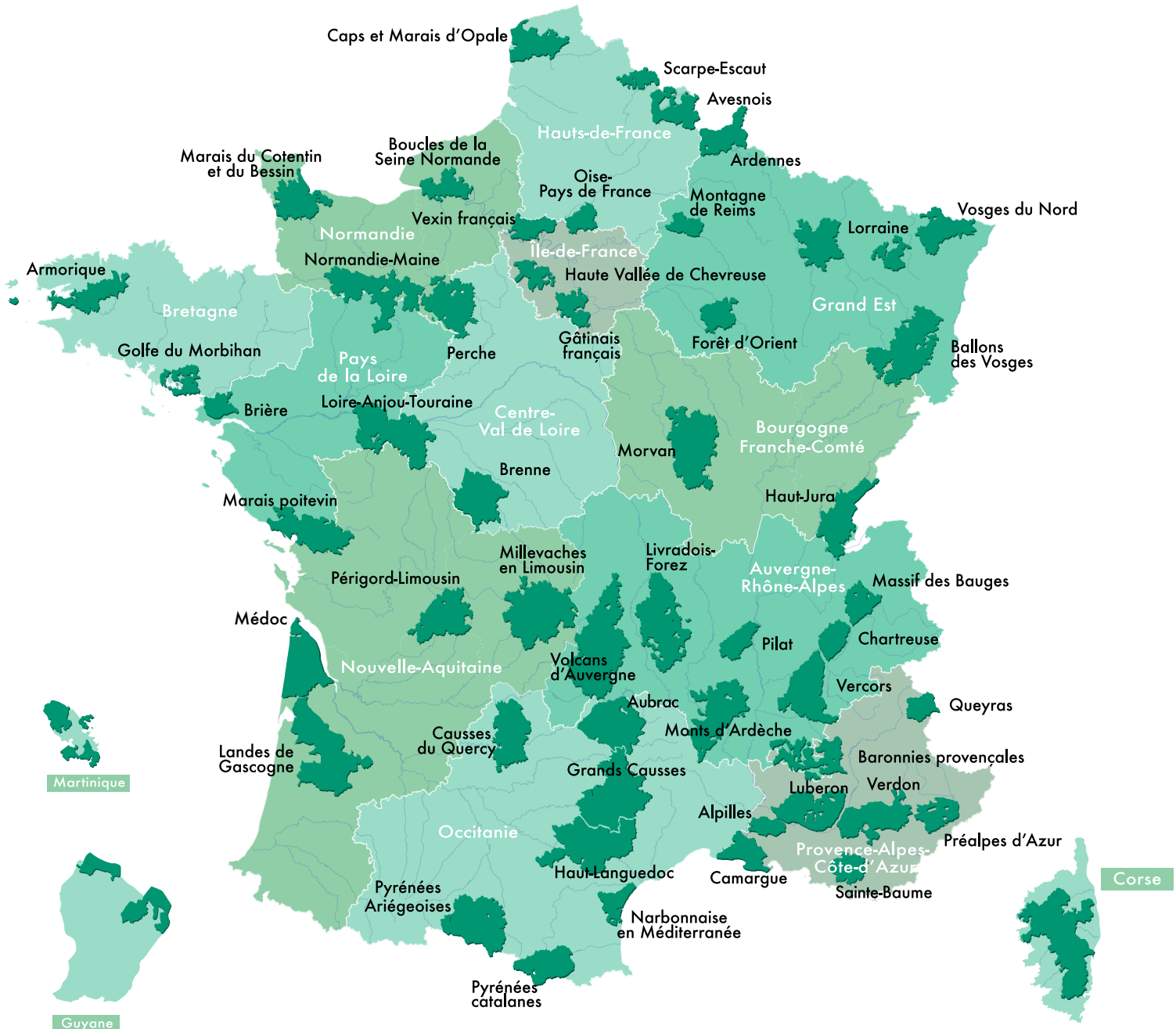
RAPPORT

AVRIL 2020



Une autre vie s'invente ici

54 Parcs naturels régionaux de France



10 faits marquants de l'année 2019

- 2^{es} Universités des Parcs organisées dans le Parc des Causses du Quercy, le réseau y débat de l'évolution des syndicats mixtes de Parcs. Une forte adhésion à cette évolution s'y dégage.
- Création du 54^e Parc, le Parc naturel régional du Médoc.
- La Fédération organise 26 journées et séminaires nationaux pour partager « l'expérience Parc ».
- Elle organise une journée spéciale « Parcs » lors du Salon international de l'Agriculture en partenariat avec le Coram.
- 28 nouveaux produits bénéficient de la marque « Valeurs Parc naturel régional ». Deux produits marqués sont choisis par la chaîne M6 pour l'émission Top chef.
- « Grand pique-nique » : 35 Parcs participants.
- Un plaidoyer « Les Parcs, territoires d'une alimentation responsable et durable » est rédigé et signé par les présidents de Parcs lors des Universités d'été en juillet 2019.
- Une première journée nationale sur la recherche dans les Parcs naturel régionaux est organisée avec le CORP.
- Création d'un poste de chargé de mission Natura 2000 dans le cadre d'une initiative conjointe avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles de France.
- La Fédération est désignée pour animer la plateforme des Parcs naturels « régionaux » au sein d'Europarc et poursuit l'animation de la section française.



Les 2^{es} Universités d'été à Cajarc, dans le Parc des Causses du Quercy, en juillet 2019

10 FAITS MARQUANT DE L'ANNÉE 2019

PARTIE 1 ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE ET REPRÉSENTATIONS

- 1.1 Les réunions statutaires 6
- 1.2 Rayonner pour compter 9
- 1.3 Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs 12

PARTIE 2 COMMUNICATION

- 2.1 Communication générale 14
- 2.2 Publications et audiovisuel 15
- 2.3 Relations Presse 17
- 2.4 Communication événementielle 17
- 2.5 Communication numérique 18

PARTIE 3 CHARTES ET SYNDICATS MIXTES

- 3.1 Les avis sur les chartes 19
- 3.2 Appui-conseil sur la procédure de révision et de création d'une charte 19
- 3.3 Capitalisation et création d'outils support pour les chartes 20
- 3.4 Évaluation des chartes 20
- 3.5 Logiciel EVA 20
- 3.6 Cartographie et observation du territoire 21
- 3.7 Syndicats mixtes 21

PARTIE 4 EUROPE ET INTERNATIONAL

- 4.1 Partenariats institutionnels 22
- 4.2 L'appui aux projets de coopération 23
- 4.3 Implication dans les réseaux internationaux et européens 24

PARTIE 5 BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE

- 5.1 Actions inter-réseaux 25
- 5.2 Recensements et portés à connaissance 26
- 5.3 Contribution aux politiques publiques 27
- 5.4 Concours général agricole des pratiques agroécologiques 28
- 5.5 Coordination Natura 2000 inter-réseaux et territoires 28



sommaire

PARTIE 6	30	PARTIE 8	37	PARTIE 10	48
VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL		AGRICULTURE ET ALIMENTATION		VIE CULTURELLE, ÉDUCATION ET LIEN SOCIAL	
6.1 Lancement du 4 ^e plan annuel de déploiement de la marque	30	8.1 Agroécologie	37	10.1 Animation des réseaux Culture et éducation	48
6.2 Appui aux Parcs dans la mise en œuvre de la marque	32	8.2 Politiques agricoles	38		
6.3 Suivi des projets d'attribution de la marque par les Parcs	32	8.3 Alimentation	38		
6.4 Conclusion sur l'état de la dynamique relancée	32	8.4 Projet Venaison	39		
		8.5 Forêt et filière bois	39		
PARTIE 7	33	PARTIE 9	40	ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION	51
ÉCONOMIE ET TOURISME		URBANISME, PAYSAGE, CLIMAT ET ÉNERGIE			
7.1 Émergence d'activités	33	9.1 Ateliers territoriaux « Hors les murs »	40		
7.2 Biodiversité et développement économique	35	9.2 Urbanisme	41		
7.3 Tourisme durable et activités de pleine nature	35	9.3 Le paysage	42		
		9.4 Affichage publicitaire et signalétique	43		
		9.5 La transition énergétique	45		
		9.6 ÉcoQuartiers	47		

PARTIE 1

Activité institutionnelle et représentations

1.1 LES RÉUNIONS STATUTAIRES

La Fédération a connu une activité statutaire intense et régulière marquée par une Assemblée générale le 10 avril, les Universités d'été les 4 et 5 juillet, et 8 réunions de Bureau.

L'agenda des réunions statutaires

- 16 janvier Bureau
- 1^{er} mars Bureau
- 9 avril Bureau
- 10 avril Assemblée générale
- 22 mai Bureau
- 19 juin Bureau
- 4 et 5 juillet Universités d'été dans le Parc des Causses du Quercy
- 18 septembre Bureau
- 16 octobre Bureau
- 13 novembre Bureau

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale du 10 avril, a introduit le thème fédérateur « Les Parcs naturels régionaux et la santé ».

Après le thème « Relations ville / campagne », la Fédération a retenu comme thème de réflexion prospectif, la question de la relation santé et territoire. Quels enjeux pour les Parcs ? Quelles sont les attentes de nos habitants ? Comment les Parcs naturels régionaux, au travers de leur approche transversale et pluridisciplinaire, peuvent-ils contribuer à garantir une meilleure santé pour les habitants de leurs territoires ? Ce thème doit conduire le réseau jusqu'au prochain congrès en 2020.

Une table ronde a été organisée sur « Regards croisés sur les Parcs naturels régionaux : Quelle place pour les Parcs naturels régionaux dans les politiques territoriales ? » avec Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Paul Delduc, directeur de l'aménagement du logement et de la nature au ministère de la Transition écologique et solidaire, Sophie Duval-Huwart, directrice du développement des capacités des territoires au CGET, et Michaël Weber, président de la Fédération.

Une vidéo de la ministre, Emmanuelle Wargon, réalisée spécialement pour les membres de l'assemblée générale y a été diffusée.

Le Bureau

Le Bureau a été mobilisé sur sept avis à prendre sur les demandes de renouvellement de classement et les projets de Parcs.

Le Bureau a approuvé l'admission de trois nouveaux membres : le Parc naturel régional du Médoc, 54^e Parc (collège des parcs), le Club Vosgien (collège des partenaires) et la Fédération française de spéléologie (collège des partenaires). Lionel Tardy, directeur du Parc des Baronnies Provençales a été désigné au Bureau en remplacement d'Olivier Claude.

Le Bureau a examiné différents documents de positionnement, d'orientation et de communication :

1. Sur la politique et les outils communs des Parcs

- Réflexion sur l'évolution de la structure de gestion vers un établissement public Parc naturel régional :
 - Mise en place d'un groupe de travail présidents/directeurs,
 - Appui d'un conseil juridique et rédactionnel : François Benech, avocat et chercheur,
 - Présentation de ce projet à la ministre, Emmanuelle Wargon, aux parlementaires, au président de Régions de France ;
- L'organisation des Universités d'été dans le Parc des Causses du Quercy ;
- Il a alerté :
 - le ministère de la Transition écologique et solidaire sur le projet de carrière en lien avec une importante cimenterie sur le territoire du Parc du Vexin français en lui rappelant que l'État est cosignataire de la charte du Parc et que le code de l'environnement positionne le Syndicat mixte de Parc comme un partenaire privilégié de l'État sur les politiques de biodiversité et de paysages,
 - le ministère de la Transition écologique et solidaire sur les restrictions budgétaires appliquées à la biodiversité et sur les réseaux de gestionnaires d'espaces naturels,
 - le ministère des Affaires étrangères : sur les contraintes de plus en plus lourdes concernant les financements des missions de la Fédération dans des pays demandeurs de coopérations.



Accueil par Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État à la Transition écologique et solidaire de la Conférence des Aires protégées présidée par Michaël Weber

2. Sur des stratégies nationales

- Élaboration d'une contribution au Grand débat national ;
- Participation à la Commission « Aires protégées » du conseil national de la biodiversité, les Parcs sont pour la première fois inclus dans la liste des aires protégées concernées par la stratégie nationale ;
- Participation à la mise en place du plan biodiversité et plus spécifiquement la contribution que les aires protégées peuvent apporter sur le plan de la transition agricole, de la sensibilisation et de l'éducation avec un forum à Biarritz pour annoncer la stratégie nationale ;
- Michaël Weber préside la conférence des aires protégées de l'AFB qui permet de consolider les liens avec l'ensemble des partenaires ;
- Participation à la création et mise en place de l'OFB (Office national pour la biodiversité), le président de la Fédération est désigné au conseil d'administration pour y représenter le réseau des Aires protégées ;
- Positionnement sur :
 - une meilleure prise en compte de la préservation de la santé de nos concitoyens, avec Réserves naturelles de France et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels,
 - le lynx dans le massif vosgien,
 - les motions françaises portées par des membres français de l'UICN dans le cadre du congrès mondial de l'UICN en juin 2020.

3. Sur l'actualité législative et réglementaire

(cf. pages suivantes)

4. Il a approuvé l'engagement ou le renouvellement des partenariats suivants :

- Agence française de développement ;
- AgroParis Tech et Résolis ;
- Partenariat français Villes-Territoire (PFVT) ;
- AFAC Agroforesteries ;
- IREST (Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme) ;
- GRT Gaz ;
- Réseau des Grands sites de France ;
- Sites et Cités remarquables de France ;
- RTE ;
- Souvenir français ;
- ANPCEN ;
- Caisse des Dépôts et Consignations ;

- CNAM (mission au Vietnam) ;
- LPO ;
- Groupe La Poste ;
- CREBA ;
- CGET : petites centralités ;
- Service national universel ;
- Adhésion et lancement de « France Patrimoine & Territoires d'exception », avec six autres réseaux : Les Plus Beaux Villages de France, Les Plus Beaux Détours de France, Petites Cités de Caractère de France, Réseau des Grands Sites de France, Sites et Cités remarquables de France, Ville et Métiers d'art ;
- Adhésion à PEFC, programme de reconnaissance des certifications forestières.

5. Sur l'organisation de la Fédération

- Il a réuni régulièrement la Commission des Affaires générales, des finances et du personnel ;
- Il a préparé les modifications du règlement intérieur de la Fédération sur le calcul des cotisations et a mis à jour le règlement financier ;
- L'équipe de la Fédération instaure le télétravail ;
- Il a suivi le recrutement d'une chargée de mission Natura 2000. Suite à une étude financée par le ministère de l'écologie menée par Réserves naturelles de France en partenariat avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et la Fédération des Parcs naturels régionaux, l'intérêt de l'animation d'un réseau de gestionnaires Natura 2000 a été mis en évidence. Les trois têtes de réseaux se sont entendues pour que la Fédération des Parcs porte cette animation (1ETP), pour favoriser, notamment, la prise en compte des enjeux liés au portage local des sites et politiques Natura 2000 sur les territoires.

Table ronde lors de l'Assemblée générale avec Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Michaël Weber, président de la Fédération, Sophie Duval-Huwart, directrice du développement des capacités des territoires au CGET, et Paul Delduc, directeur de l'aménagement du logement et de la nature au ministère de la Transition écologique et solidaire



Les Universités d'été

Les 2^{es} Universités d'été se sont tenues les 4 et 5 juillet à Cajarc dans le Parc des Causses du Quercy qui fêtait ses 20 ans.

Elles ont réuni 40 Parcs et une centaine de personnes. Le thème de réflexion portait sur « Les Parcs et la santé » en prévision du congrès des Parcs de 2020. Quatre ateliers sur la santé ont été organisés introduits par un responsable du pôle prévention et gestion des alertes sanitaire de l'Agence régionale de santé Occitanie. Les membres du CORP en ont livré des synthèses le dernier jour.

Les 2^{es} universités ont également permis de présenter et de débattre de l'avancement du projet d'évolution de la structure de gestion des Parcs avec des premières propositions. Guillaume Sainteny, haut fonctionnaire et maître de conférence à l'École polytechnique est intervenu sur le thème de la fiscalité environnementale.

Catherine Marlas, présidente du Parc des Causses du Quercy et Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ont conclu.

Un plaidoyer « Les Parcs, territoires d'une alimentation responsable et durable » a été rédigé et signé par les présidents de Parcs présents. Il vise à réaffirmer le rôle des Parcs naturels régionaux dans la transition agricole et alimentaire et proposer une feuille de route pour accompagner cette transition sur les territoires.

Extrait des discours de clôture

(Michaël Weber et Catherine Marlas)

Les débats de ces Universités ont été d'une grande qualité et ont permis de broser les grands enjeux et les attentes sociétales.

Les Parcs restent attractifs. Ils forment un réseau dynamique, réactif, toujours plus exigeant. Même le CGET perçoit la plus-value qu'il peut apporter sur la nouvelle politique des petites villes.

Il faut toujours rester à l'écoute des attentes générales de la société – et particulièrement des jeunes –, des attentes concernant l'état de la planète, du climat, de la santé, des attentes spécifiques du monde rural, des défis des multiples transitions (énergétique, écologique, agricole, alimentaire) à opérer, etc.

Sur la question de la poursuite des processus de décentralisation et particulièrement sur les questions de biodiversité, les Parcs sont toujours pris en considération.

C'est donc une période charnière pour les Parcs naturels régionaux... Certes, ils doivent se battre pour maintenir cette dimension intégrative et très transversale de leurs projets. Mais il faut continuer à militer et à œuvrer pour démontrer que le développement local n'est pas incompatible avec la préservation de l'environnement et des territoires.

Se renforcer ce n'est pas renier les racines des Parcs, c'est accroître leur légitimité et leurs moyens pour mettre en œuvre leurs chartes.

Le Conseil d'orientation, de recherche et de prospective

Le CORP, sous la présidence de François Colson, s'est réuni le 22 mai et le 12 novembre. Une réunion du CORP et des conseils scientifiques des Parcs s'est tenue le 5 février. Le CORP a été sollicité pour participer aux Universités d'été les 4 et 5 juillet dans le Parc des Causses du Quercy sur le thème de la santé qui sera le thème du Congrès des Parcs en 2020.

Journée sur la recherche dans les Parcs

Une journée de témoignages, d'échanges et de débats sur la recherche et l'innovation dans les territoires d'expérimentation a été organisée le 1^{er} octobre et a été accueillie au siège de RTE.

120 personnes y ont participé dont plusieurs techniciens des Parcs venus présenter les travaux de recherche dans les Parcs ainsi que des intervenants de l'Inra et du CNRS. Une table ronde animée par Romain Lajarge, professeur à l'ENSA de Grenoble a débattu sur la construction de partenariats entre les Parcs et les laboratoires de recherche.

Le CORP a proposé que cette journée sur la recherche soit organisée tous les deux ans en ciblant les thématiques en lien avec le congrès des Parcs.

Parcs et Recherche : Les PNR, territoires sentinelles et laboratoires citoyens des enjeux du développement durable

Philippe Gamen, vice-président de la Fédération, a rappelé l'importance des travaux de recherche menés dans les Parcs (48 thèses, 74 programmes de recherche identifiés dans l'enquête de 2017). Il a souligné le rôle important de la recherche dans les Parcs pour faire avancer les connaissances scientifiques et innover afin de concilier protection de la nature et le développement des activités humaines sur les territoires.

Réflexions sur l'évolution du CORP

Lors de leur dernière réunion de l'année, François Colson a annoncé qu'il quitterait la présidence après deux riches mandats. Les membres du CORP présents ont suggéré de renforcer l'animation du volet recherche au sein de la Fédération et de créer une commission ad hoc. Le CORP ne pourra en effet durablement se mobiliser davantage. La journée Recherche bisannuelle, la journée annuelle avec les présidents de CS, la mise à jour des enquêtes « recherche », le lien avec les partenaires institutionnels, la préparation des réunions même du CORP et leur suivi demandent à être notamment repris en interne à la Fédération.

En fonction des moyens d'animation disponibles, le CORP pourra être reconfiguré pour une prochaine mandature. Il souhaite garder une fonction d'appui stratégique et de recherche prospective pour la Fédération.

Journée sur la Recherche dans les Parcs



Les Commissions

Les dix Commissions de la Fédération ont suivi la mise en œuvre du programme d'activité 2019 :

Les 10 Commissions 2016-2020

- **Chartes et syndicats mixtes**
président, Philippe Gamen (Massif des Bauges)
- **Marque**
président, Philippe Connan (Millevaches en Limousin)
- **Communication**
président, Jean-Jacques Boussaingault (Gâtinais français)
- **Europe et international**
président, Dominique Lévêque (Montagne de Reims)
- **Biodiversité et gestion de l'espace**
présidente, Michèle Perez (Pilat)
- **Urbanisme, paysage, climat et énergie**
président, Bernard Vauriac (Périgord-Limousin)
- **Économie et tourisme**
présidente, Catherine Marlas (Causse du Quercy)
- **Agriculture et alimentation**
président, Bernard Devic (Narbonnaise en Méditerranée)
- **Forêt**
président, Sylvain Mathieu (Morvan)
- **Vie culturelle, éducation et lien social**
président, Benoît Baranger (Loire-Anjou-Touraine)

Le 7 octobre, une réunion inter-Commissions a été organisée avec les directeurs référents des dix Commissions et l'équipe de la Fédération pour définir le programme d'action 2020.

1.2 RAYONNER POUR COMPTER

Relations avec le Gouvernement et avec l'état

La Fédération a régulièrement sollicité des rendez-vous auprès du Gouvernement pour discuter de l'évolution des politiques publiques et leurs incidences sur les Parcs naturels régionaux :

- **8 janvier** Rendez-vous avec Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État à la transition écologique
- **18 février** Rendez-vous avec François De Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire
- **26 juin** Rendez-vous avec Mme Part, conseillère de la ministre de la Cohésion des Territoires
- **28 août** Rendez-vous avec Paul Delduc (DGALN), Mathieu Papouin, Blandine Meunier (DEB)
- **17 septembre** Rendez-vous avec Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État à la Transition écologique et solidaire avec les têtes de réseaux

- **14 octobre** Rendez-vous avec Guillem Canneva et Sophie Dorothee Duron, conseillers d'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État à la transition écologique
- **24 octobre** Rendez-vous avec Yann Wehring, ambassadeur à l'environnement
- **7 novembre** Rendez-vous avec le CGDD
- **26 novembre** Rendez-vous avec Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État à la transition écologique
- **11 décembre** Rendez-vous avec Jérémie Robert, conseiller Afrique et développement au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Elle a entretenu des relations régulières avec les services de l'État et des établissements publics nationaux permettant la mise en œuvre de plusieurs conventions opérationnelles en appui aux missions des Parcs naturels régionaux :

- Ministère de la Transition écologique et solidaire
- Ministère de la Cohésion des Territoires
- Commissariat général à l'égalité des territoires
- Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Ministère de la Culture
- Agence française pour la Biodiversité
- Agence française de Développement
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Centre national de la fonction publique territoriale

En fin d'année, suite à la mise en place de l'Office français pour la Biodiversité (OFB), le président a rencontré le préfet-gérant et, avec les quatre autres réseaux de gestionnaires d'espaces protégés, a fait part à la ministre, Elisabeth Borne, de son souhait de candidater pour un poste au conseil d'administration de l'OFB.

Action législative et réglementaire

La Fédération a suivi les nombreux décrets et lois en préparation afin de garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux. Elle a émis avis, analyses, contributions rédactionnelles et propositions d'amendements :

- La Fédération a proposé un amendement à la **loi Engagement et Proximité** portant sur une dérogation à l'obligation d'autofinancement dans le cadre de la réalisation de travaux à vocation environnementale inscrits dans la charte ;
- Elle a contribué à l'**arrêté sur la pollution lumineuse**, notamment au travers du partenariat avec l'ANPCEN. Elle a participé à la rédaction du projet de décret sur l'**exonération de compensation écologique** pour les défrichements pour motif « patrimoine naturel et paysager » dans le cadre du groupe de travail agriculture et forêt du Conseil national de la Montagne présidé par Sylvain Mathieu ;
- Elle a contribué au **projet de loi « création de l'Office français de la biodiversité**, modification des missions des fédérations des chasseurs et renforcement de la police de l'environnement » (adoptée en juillet) ;
- Elle a soutenu la proposition de loi tendant à réguler l'**hyper-fréquentation** dans les sites naturels et culturels patrimoniaux, déposée par Jérôme Bignon au Sénat le 19 juillet 2019.

Rendez-vous et auditions

- Audition par le groupe d'étude des Parcs à l'Assemblée nationale, le 6 février;
- Audition au Sénat par le groupe de travail « les collectivités territoriales et les ruralités », le 7 février;
- Audition par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre des travaux sur la future PAC;
- Audition par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la forêt;
- Audition par la mission « ruralité » du Gouvernement à l'AMF;
- Rendez-vous avec Evelyne Perrot, sénatrice de l'Aube;
- Rendez-vous avec Alain Pérea, député de l'Aude.

Contribution aux politiques publiques

De nombreux échanges ont eu lieu entre les Parcs, la Fédération et différents ministères, sur de nombreuses politiques publiques.

- Territorialisation et action 24 du plan intergouvernemental biodiversité 2018-2020 : La Fédération a invité le Gouvernement à demander aux Préfets de régions d'associer les Parcs dans l'élaboration de leurs documents « territorialisation du Plan Biodiversité au niveau régional ». Elle a fait des propositions visant à mettre en place des « Paiements pour services environnementaux » aux agriculteurs mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes;
- Mise en œuvre du plan national d'action (PNA) sur les plantes messicoles;
- Mise en œuvre du plan national loup;
- Mise en place des stratégies régionales pour la biodiversité;
- Mise en œuvre de la Trame verte et bleue dans les Parcs;
- Place de la biodiversité dans la future Politique agricole commune;
- Place de la biodiversité dans les mécanismes de compensation carbone;
- Travaux de la mission parlementaire Bignon/Tuffnell sur les zones humides;
- Application de l'interdiction depuis 2006 de l'usage du plomb de chasse dans les zones humides;
- Programme EFESE (évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques);
- Appel à manifestation d'intérêt sur les Atlas de la biodiversité communale porté par l'AFB;
- Projet de PNA lynx et plan d'actions « associatif » lynx porté par le WWF;
- Projet de stratégie sur les aires protégées 2020-2029;
- Projet de réforme et le diagnostic préalable au programme stratégique national de la future PAC;
- Dispositifs « Territoires engagés pour la nature » et « Entreprises engagées pour la nature » portés par le MTES et l'AFB;
- Utilisation par les Parcs de l'outil « Contrat de transition écologique » sur l'enjeu biodiversité;
- Motions proposées au Congrès de la nature UICN en juin 2020 à Marseille.



Audition par le groupe d'étude des Parcs à l'Assemblée nationale



Assises nationales de la biodiversité à Massy

La Fédération a également assuré une représentation institutionnelle ou technique et fait valoir l'expérience et les positions des Parcs dans les différentes instances consultatives, comités et groupes de travail.

- Comité national de la Biodiversité et ses commissions spécialisées « Aires et espèces protégées » et « Politiques de la biodiversité et territoires »;
- Conférence des Aires protégées, de l'Agence française pour la Biodiversité (présidée par Michaël Weber);
- Groupe national Loup;
- Groupe national Milieux humides et ses groupes thématiques (agriculture, aménagement du territoire et urbanisme);
- Groupe national Santé Biodiversité;
- Comité de suivi de la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes;
- Comité de pilotage du Centre national de ressources Natura 2000;
- Comité de pilotage du PNA « France, terre de pollinisateurs »;
- Comité de pilotage du PNA Plantes messicoles;
- Comité de pilotage du projet de PNA Lynx;
- Comité de pilotage du projet de stratégie sur les aires protégées 2020-2029 et groupes de travail afférents;
- Comité de mobilisation en vue du Congrès UICN 2020;
- Rencontre des élus organisée par la DREAL Normandie;
- Journée régionale des animateurs Natura 2000 normands;
- Groupe de travail piloté par l'AFB dans le cadre de l'intégration de Natura 2000 dans le Guide méthodologique d'élaboration des plans de gestion d'espaces naturels;
- Comités de pilotage du centre de ressources Natura 2000 porté par l'AFB;
- Plateforme « Pour une autre PAC »;
- Comité d'orientation d'un projet mené par la Fondation Carasso sur la transition agricole et alimentaire.

Réseaux nationaux et internationaux

La Fédération s'est investie dans les congrès et instances de différentes organisations nationales ou internationales où elle représente les Parcs naturels régionaux en qualité de membre ou invitée.

- Agence française pour la biodiversité
- Assemblée permanente des chambres d'agriculture (comité de pilotage de la convention)
- Association RAMSAR France
- Association des maires de France
- Cap Com'
- Conservatoire du Littoral
- Europarc (et sa section française)
- Fédération des conservatoires des espaces naturels
- Fédération des SCoT
- Pour une autre PAC
- Réseau des Parcs francophones
- Réseau des Grands Sites
- Réserves naturelles de France
- Sites et Cités remarquables
- UICN (International et Comité français)
- Fédération française de Randonnée pédestre
- Fédération française de cyclotourisme

Le président et le directeur ont également rencontré les dirigeants des organisations suivantes :

- Christophe Aubel, directeur de l'Agence française pour la Biodiversité ;
- M. Dubreuil, préfigurateur de l'Office français pour la Biodiversité ;
- Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue de protection des oiseaux ;
- Marc Abadie, président de la CDC Biodiversité ;
- Christophe Lepine, président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ;
- Martine Cano, présidente de la Fédération française de cyclotourisme ;
- Christian Prud'homme, président du Tour de France ;
- Marilyse Ortiz, directrice de Sites et Cités remarquables ;
- Anne-Marie Ducroux, présidente de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes ;
- Michel Dubromel, président de France nature environnement ;
- Hervé Morin, président de Régions de France ;
- Alexandre Delarge, président de la Fédération des écomusées et des musées de société.

Colloques nationaux et internationaux

La Fédération est intervenue dans 9 colloques nationaux et internationaux pour valoriser et transférer l'expérience des Parcs :

- Assises nationales de la biodiversité à Massy, du 19 au 21 juin ;
- Congrès Sites et Cités, Figeac, les 16 et 17 mai ;
- Congrès FNCOFOR, le 6 juin ;
- Forum des aires protégées, Biarritz, le 25 octobre ;
- Journée COS FRB-Orée sur l'évaluation mondiale, Paris, le 8 novembre ;
- Table ronde au Sénat sur les 10 ans de l'autorité environnementale, Paris, le 26 juin ;
- Colloque « Biodiversité : l'engagement des collectivités », Sénat, le 14 octobre ;
- Conférence Europarc, Lettonie, du 23 au 26 septembre ;
- Réunion du réseau des Parcs Francophone, Luxembourg, du 28 au 30 octobre.

Elle a participé aux **jurys, concours et appels à projets** suivants :

- Jury Prix Énergies citoyennes ;
- Concours des pratiques agroécologiques ;
- Comité d'organisation du Prix « Innover à la campagne » ;
- Commission nationale écoquartiers : pour attribution du label ÉcoQuartiers ;
- Appel à manifestation d'intérêt (AMI) conjoint AFB / FPNRF Projet interPNR « Défis Familles à biodiversité positive ».

Événements grand public et salons

- **Le Salon de l'agriculture** 1^{er} mars
- **La Fête de la Nature** du 23 au 27 mai
- **Le Jour de la Nuit** 3 octobre
- **Le Grand pique-nique des Parcs** du 7 septembre au 13 octobre
- **Salon des Maires** du 20 au 22 novembre

Animation de partenariats avec les entreprises

La Fédération conduit des partenariats techniques et financiers avec des entreprises publiques et privées. Ces partenariats permettent de soutenir des actions nationales et aussi d'être traduits dans chaque Parc par des conventions particulières avec les délégations régionales.



RTE

Partenariat initié en 2010, renouvelé en 2019

GRTgaz

Partenariat initié en 2010, renouvelé en 2019

Groupe La Poste

Partenariat initié en 2009, renouvelé en 2019

EDF

Nouveau partenariat initié en 2018, renouvelé en 2019

François Brottes, président du directoire de RTE et Philippe Gamen, 1^{er} vice-président délégué de la Fédération

1.3 CAPITALISER, FAIRE FRUCTIFIER LE RÉSEAU DES PARCS

Rencontres nationales, accompagnement méthodologique

La Fédération a organisé ou co-organisé **26 journées, séminaires thématiques et formations**. Ces rencontres ont associé élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels et partenaires de terrain, afin de croiser les regards sur des problématiques communes, favoriser le partage des approches, et renforcer les compétences.

Séminaires et rencontres 2019

- Journée d'échange sur l'affichage publicitaire, Paris, le 14 février ;
- Journée nationale sur la pollution lumineuse avec l'ANPCEN à l'AMF, Paris, le 12 février ;
- Journée « spéciale Parcs » sur le stand du Coram au Salon international de l'Agriculture, le 1^{er} mars ;
- Journée nationale « les résidences artistiques et culturelles dans les PNR », Paris, 21 mars ;
- Journée de rencontre et de valorisation ateliers « Hors les murs », Paris, le 2 avril ;
- Séminaire « Communication », Alpilles et Camargue, du 3 au 5 avril ;
- Journée d'échanges sur la recherche sur les observatoires photographiques du paysage, Paris, le 10 avril ;
- Séminaire des responsables administratifs, Verdon, du 15 au 17 mai ;
- Séminaire Agriculture, Camargue, Alpilles, du 5 au 7 juin ;
- Journée éco-construction et éco-rénovation, Paris, le 14 juin ;
- Réunion technique avec les Parcs en révision à la Région Grand Est, en juin ;
- Journée d'échanges « Relier santé, biodiversité et nature », Paris, le 4 juillet ;
- Séminaire de restitution politiques agricoles, Paris, le 5 septembre ;
- Séminaire « Sauvons et démultiplions le bocage » co-organisé avec AFAC-Agroforesteries, Paris, le 6 septembre ;
- Séminaire des directeurs, Queyras, du 11 au 13 septembre ;
- Voyage d'étude dans le Vorarlberg (Autriche), du 25 au 27 septembre ;
- Journée sur la Recherche dans les Parcs, Paris, le 1^{er} octobre ;
- Séminaire annuel des observatoires de territoires des Parcs, Haut-Jura, du 2 au 4 octobre ;
- Séminaire de formation dans la mise en œuvre de la marque, Haut-Jura, les 8 et 9 octobre ;
- Journée d'échanges et d'appui aux Parcs en révision, Paris, le 8 octobre ;
- Séminaire « Tourisme », Haut-Jura, du 9 au 11 octobre ;
- Séminaire « Culture et Éducation », Armorique, du 6 au 8 novembre ;
- Journée de la Communauté Évaluation, Paris, le 15 novembre ;
- Journée d'échanges et d'appui aux Parcs en révision, Paris, le 22 novembre ;
- Séminaire « Énergie et Climat », Corse, du 3 au 5 décembre ;
- Séminaire Biodiversité et gestion de l'espace, Morvan, les 19 et 20 décembre.

Formation

En 2017 et 2018, un conventionnement provisoire entre la Fédération permettait d'assurer une continuité d'accès des Parcs aux formations délivrées par l'AFB : généralistes, spécialisées milieux naturels, et commissionnement (police de la nature). S'est posée pour 2019 la question de la pérennisation de l'accès des Parcs à ces formations et de l'articulation avec le CNFPT. La Fédération a observé parallèlement une baisse conséquente des formations effectuées par les Parcs auprès de l'AFB en lien vraisemblablement avec une perte de visibilité de cette offre de formation, et une offre de moins en moins adaptée.

Des liens plus étroits ont donc été engagés avec le CNFPT pour développer l'accès aux formations généralistes. Pour les formations spécialisées « milieux naturels », des échanges avec le CNFPT devraient permettre de développer une offre commune AFB-CNFPPT ou de proposer au sein du CNFPPT une offre spécifique sur les espaces naturels et la biodiversité. Enfin la Fédération a lancé en fin d'année, la mise en place de plans de formation inter-Parcs à l'échelle régionale pour développer des offres régionales CNFPPT adaptées aux Parcs.

La Fédération a conduit parallèlement avec le CNFPPT plusieurs actions nationales de formation :

- Cycle « Management » pour les directeurs de Parcs : mise en place de cinq modules (11 participants) ;
- Formation « Agir sur la mobilité et l'efficacité thermique des bâtiments : Quelles traductions et quelles expérimentations dans les Parcs naturels régionaux », les 18, 19 et 20 novembre, Corse ;
- Formation « Déploiement de la nouvelle marque Valeurs Parc naturel régional », les 8 et 9 octobre, Haut-Jura ;
- Formation « Comment les Parcs peuvent-ils devenir des destinations écotouristiques française ? », les 9 et 11 octobre, Haut-Jura.

Elle a conduit également une session de formation au logiciel EVA : pilotage et d'évaluation de la charte, à Paris le 17 octobre.

Séminaire des directeurs, Queyras





Michaël Weber dans le Parc des Pyrénées catalanes

Visites de terrain

Le président Michaël Weber s'est rendu dans les Parcs suivants :

- Boucles de la Seine normande (janvier)
- Oise Pays de France (février)
- Massif des Bauges (février)
- Pyrénées catalanes (mai)
- Vexin Français (mai)
- Haut-Languedoc (juin)
- Causses du Quercy (juillet)
- Haut-Jura (novembre)

Philippe Gamen, premier vice-président délégué s'est rendu dans le Parc de la Guyane en février.

Animation et échanges

L'équipe technique permanente de la Fédération est composée en 2019 de 19 personnes. Cette équipe a animé au quotidien l'activité institutionnelle, les échanges inter-Parcs, l'élaboration d'orientations sur les axes d'intervention, l'appui méthodologique dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles : marque, urbanisme, tourisme, énergie, agriculture, etc., et a assuré l'administration de la Fédération.

Elle est renforcée par l'appui à temps partiel de sept agents détachés des Parcs sur des sujets particuliers : la forêt, l'éducation et la culture, le loup, le tourisme, la géomatique, l'évaluation et elle a accueilli quatre stagiaires.

Le travail de l'équipe a été complété par des études, enquêtes et tableaux de bords, et se traduit aussi par l'élaboration et l'édition de guides et de référentiels. Plusieurs outils numériques sont parallèlement déployés pour faciliter les échanges inter-Parcs et l'accès des agents et élus des Parcs aux ressources de la Fédération.

Les mouvements 2019

- Départ Marie-Laure Série Frachet, responsable des ressources humaines
- Arrivée de Léa Charliot, chargée de communication numérique, en janvier 2019,
- Arrivée de Léa Bouguyon, chargée de mission Chartes, en février 2019,
- Arrivée de Aurélie Philippeau, chargée de mission Natura 2000 (poste mutualisé entre FCEN, RNF et FPNRF) en octobre 2019.



Philippe Gamen dans le Parc de la Guyane

Centre de ressources

Le centre de ressources est un espace public du site et accessible à tous. La Fédération et le réseau des Parcs peuvent y déposer tout type de contenus finalisés et non confidentiels. On y retrouve ainsi les magazine Parcs, des plaquettes et brochures de présentation des Parcs mais aussi la vidéothèque et la photothèque du réseau. Cette année, 44 nouveaux documents y ont été déposés.

Extranet

L'extranet, accessible uniquement aux utilisateurs authentifiés, permet de partager des documents de travail avec le réseau. Organisé selon les commissions fédérales, ce sont les chargés de missions qui ont la responsabilité d'alimenter en contenu cet espace, l'équipe communication leur apporte un appui technique sur la gestion de l'outil. Au total, 155 documents ont été ajoutés à l'extranet en 2019. L'accès à l'extranet et aux espaces collaboratifs se fait avec le même compte utilisateur, dont on compte 155 nouvelles créations cette année.

Espaces collaboratifs

Lancé en 2017, les Espaces collaboratifs se veulent être complémentaires à l'extranet pour prolonger la vie du réseau des 54 Parcs sur le web. Articulés en groupes projets ou thématiques, ils permettent l'échange de document et le partage d'expériences. Leur animation a été relancé par la création de nombreux outils de formation en ligne : module d'aide sous forme de question-réponse et son guide d'utilisation, réalisation de tutoriels vidéos pour les questions les plus fréquentes et animation d'un groupe dédiés aux administrateurs. Ces différents outils ont permis de dynamiser l'usage de ces espaces. 17 nouveaux groupes thématiques ont été créés. Les Espaces collaboratifs commencent à trouver leur place comme outil de travail participatif au sein du réseau, bien qu'une forte animation technique reste nécessaire pour consolider cette position.

Communication

2.1 COMMUNICATION GÉNÉRALE

La communication de la Fédération des Parcs s'attache à suivre les recommandations de la stratégie de communication quinquennale. Son enjeu est de développer la notoriété et l'influence du réseau des Parcs naturels régionaux en s'appuyant sur le positionnement « Une autre vie s'invente ici ».

Les outils développés tendent ainsi à cibler prioritairement les élus puis les publics leviers : le grand public, les institutionnels, la presse et le réseau des Parcs.

Les objectifs de cette stratégie sont :

- de réaffirmer le modèle Parc naturel régional et d'apporter la preuve de son efficacité ;
- d'être reconnu comme un acteur politique majeur du développement territorial ;
- de renforcer et de développer le sentiment d'appartenance des Parcs à un réseau. Les actions présentées dans ce rapport y tendent toutes.

Par ailleurs, la Fédération est membre depuis 2016 du comité de pilotage de Cap'Com, association des communicants des collectivités territoriales, permettant une veille des évolutions du métier et une meilleure identification des Parcs naturels régionaux dans le paysage institutionnel. Cela s'est traduit par la participation à deux sessions du comité, au Forum national à Bordeaux en décembre où était proposé un circuit de découverte du nouveau Parc naturel régional du Médoc.

Séminaire « Communication »



La Commission « Communication »

La Commission accompagne le déploiement de la stratégie de communication, sa déclinaison en plan d'action annuel. Elle valide et accompagne les outils de la Fédération.

En 2019, la Commission s'est réunie les 13 mars et 5 novembre à Paris. Ses chantiers prioritaires étaient les suites à donner à l'événement Destination Parcs, l'évolution des outils numériques, l'accompagnement à la marque Valeurs Parcs et bien entendu le suivi de toutes les actions de communication de la Fédération.

Le nouveau chantier sur lequel s'est lancée la commission est la valorisation des actions emblématiques – historiques ou d'actualité – des Parcs naturels régionaux. Intitulée provisoirement « Success stories » ou « Belles histoires », cette action vise à recueillir puis valoriser, par divers outils, l'illustration concrète de ce que font les Parcs et de la manière dont ils le font. Un groupe de travail, issu de la commission, a travaillé par deux fois à ce projet qui prendra corps en 2020.

Le séminaire « Communication »

Ce rendez-vous annuel des chargés de communication a rassemblé 41 participants représentant 31 parcs, du 3 au 5 avril dans les Parcs des Alpilles et de Camargue.

Cette rencontre a permis de présenter l'état d'avancement et les modalités d'implication des Parcs dans les dossiers nationaux, de partager les pratiques lors d'un « speed dating » (échanges brefs sur des actions concrètes de Parcs) et d'ateliers sur la communication autour des espaces naturels, sur les réseaux sociaux liés à l'image et sur la communication en inter-Parcs à l'échelle des régions.

Une demi-journée était consacrée au thème de la concertation et de la participation avec le titre « Démocratie participative et relation-citoyen ». C'est Pascal Nicolle, expert en la matière, qui a assuré la présentation de ce thème et a animé une table ronde sur la base d'expériences des Parcs des Caps et Marais d'Opale, de Camargue et du Verdon.

Les supports de présentation des travaux et les comptes rendus d'ateliers sont disponibles sur l'extranet. Ce séminaire a été jugé très satisfaisant par 66 % des participants, satisfaisant pour 34 %.



Partenariat avec la chaîne de télévision M6

Accompagnement « Valeurs Parcs »

Le pôle Communication a poursuivi sa mission d'accompagnement de la commission « Marque » dans la promotion de « Valeurs Parc naturel régional » par la participation aux commissions, le suivi des pages « Consommer Parc » du site Internet et le suivi des prestations (campagnes Facebook, relations presse, etc.). Le pôle est désormais en responsabilité du suivi des dépôts de marque en coordination avec l'APIE et le ministère en charge de l'environnement.

Le pôle Communication a particulièrement collaboré à la préparation de la 2^e édition du « Grand Pique-nique des Parcs » avec la mise à jour de la cartographie sur le site Internet et le suivi des campagnes Facebook et presse de l'événement.

Un travail de développement d'un nouveau service web a également été mené sur le site Internet pour permettre de générer au format PDF les fiches des marqués. Ce nouveau service, accessible depuis décembre, permet ainsi aux Parcs et aux bénéficiaires de la marque de récupérer facilement les fiches à des fins de flyers, catalogues ou affiches.

En fin d'année, l'équipe Communication a encadré le partenariat avec la chaîne de télévision M6 pour participer à leur nouvelle émission culinaire axée sur les produits locaux. Les émissions seront à découvrir sur la chaîne au cours du premier semestre 2020.

Dans le secteur du développement économique, le pôle a également participé au relai de la seconde saison du « Prix Innover à la campagne – J'entreprends là où j'ai envie de vivre » sur les outils numériques de la Fédération.

Accompagnement des Parcs

Le pôle Communication de la Fédération répond régulièrement aux sollicitations des Parcs, que ce soit par contacts téléphoniques, mails et désormais les espaces collaboratifs. La Fédération entretient ainsi un fichier de contact des communicants des Parcs, met à disposition un fichier indicatif des outils de communication développés par les Parcs, au gré des contacts et informations. Cet accompagnement est particulièrement actif pour la charte graphique nationale d'utilisation du logo des Parcs.

Accompagnement des projets de Parcs

La Fédération répond aux sollicitations des projets sur leur logo « projet », sur la création de leur logo « Parc » et sur toute question relative à la communication. Une notice technique leur est proposée par le pôle « Chartes », mise à jour en coordination avec le pôle communication. Hors sollicitations directes, la Fédération veille aussi au respect de la marque en mettant en garde contre des utilisations abusives ou prématurées de la marque institutionnelle.



2.2 PUBLICATIONS ET AUDIOVISUEL

Édition de deux numéros du magazine « Parcs »

🔍 Le n°83 (mars 2019) avait pour titre principal « Les Parcs, incubateurs de talents » et abordait aussi la santé, le nouveau règlement d'usage de la marque et la mise en place du zéro phyto dans les Parcs. Roger-Pol Droit, philosophe, chercheur, écrivain, faisait l'objet de la rubrique « Rencontre » dans le prolongement de son intervention au dernier Congrès des Parcs.

🔍 Le n°84 (septembre 2019) avait pour titre principal « Ensemble pour enrayer l'extinction du vivant ». Il abordait aussi les sciences participatives, les ORE (Obligations réelles environnementales) et le label ÉcoQuartier. Guillaume Sainteny, haut fonctionnaire spécialiste de l'écofiscalité, faisait l'objet de la rubrique « Rencontre » dans le prolongement de son intervention aux 2^{es} Universités d'été des Parcs.

Le magazine **Parcs** est édité à 19 000 exemplaires, diffusé aux élus (régionaux et départementaux, membres des syndicats mixtes, parlementaires, maires, etc.) et équipes des Parcs, ainsi qu'aux partenaires institutionnels de la Fédération (ministères et services déconcentrés de l'État, divers organismes et associations partenaires).

Un comité de rédaction sélectionne les sujets proposés par les Parcs, à chaque numéro, sur un site Internet collaboratif.

Éditions partenariales

Accompagnement à la réalisation et la promotion de quatre films de 52 minutes

La Fédération des Parcs a accompagné la réalisation et la promotion de quatre films de 52 minutes dans les Parcs de la Brenne, de Lorraine, du Vercors et des Marais du Cotentin et du Bessin. Des films réalisés par Laurent Charbonnier, produits par MC4 en partenariat avec la Fédération, donc, et les Parcs concernés. Ils ont été diffusés sur Ushuaïa TV lors de deux soirées spéciales Parcs naturels régionaux les samedis 13 et 20 juillet, au cours desquelles deux films étaient diffusés en première puis deuxième partie de soirée. Ces films ont ensuite été multi-diffusés sur cette même chaîne et le seront à partir de janvier 2020 sur TV5 Monde.

Il s'agissait de la 2^e série de films sur les Parcs après la diffusion en 2017 de ceux sur les Parcs du Perche, de la Forêt d'Orient, de Camargue et des Volcans d'Auvergne.



Film produit par MC4, diffusé sur Ushuaia TV

<p>EN 2019, LE RAPPORT DE L'IPBES LANCE L'ALERTE.</p> <p>1 MILLION D'ESPÈCES MENACÉES SUR LA PLANÈTE.</p> <p>LES 5 CAUSES MAJEURES DE CETTE ÉROSION SANS PRÉCÉDENT SONT LES CHANGEMENTS D'USAGE DES TERRES ET DE LA MER, L'EXPLOITATION DIRECTE DE CERTAINS ORGANISMES, LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA POLLUTION ET LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES.</p>	<p>2020 POLLUTION ON S'ENGAGE !</p> <p>* 80 X DES CHARTES DES PARCS INTÉGRÉES, SELON UNE APPROCHE MULTI-TERRITOIRES. LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE ET POUR LA PROTECTION DU CIEL ÉTOILÉ.</p>	
<p>2020 CHANGEMENTS D'USAGE DES TERRES ET DE LA MER ON GÈRE !</p> <p>* DANS LES PARCS, L'EXTENSION DES SURFACES BÂTIES EST CONTENUE DANS DES PROPORTIONS ENVIRON 2 Fois MOINDRE QUE LA MOYENNE NATIONALE.</p>	<p>2020 EXPLOITATION DIRECTE DE CERTAINS ORGANISMES ON AGIT !</p> <p>* PRIVILÈGE DONNÉ AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT VALORISANT LES RESSOURCES NATURELLES ET HUMAINES.</p>	<p>2020 ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ON LUTTE !</p> <p>* PARC DE LA PRODRONNE : LA BRIGADE DE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES A ENGAGÉ LE COMBAT INSTANTANÉMENT CONTRE L'ÉCREVISSE NORD AMÉRICAINE.</p>
<p>2020 CHANGEMENT CLIMATIQUE ON INNOVE !</p> <p>* PARC DES PRÉALPES D'AZUR : PRIORITÉ DONNÉE À L'AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ENTRE TERRITOIRES HABITÉS AFIN DE FACILITER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.</p>		

Carte de vœux 2020, plaquette de présentation des Parcs et kakémono

Lancement de réalisation de l'ouvrage « Le livre des chefs des Parcs naturels régionaux » avec les Éditions Hachette-Marabout

La Fédération a mis en place un partenariat avec Hachette Livre pour réaliser un ouvrage valorisant les parcs au travers de chefs de cuisine, des produits et producteurs. L'objectif est de valoriser la marque « Valeurs Parc » mais aussi globalement les produits emblématiques et les modes de production cohérents avec les objectifs du Parc.

La Fédération a conduit la négociation avec Hachette, valorisé ce projet auprès des Parcs pour assurer un engagement optimal (46 Parcs fin décembre 2019), conventionné avec chacun d'eux, déterminé l'intention et la maquette de l'ouvrage, organisé deux phases de récupération de contenus. La production se poursuivra en 2020 pour une parution à l'automne.

Rencontre avec des éditeurs nationaux, veille sur des projets éditoriaux et vidéo

La Fédération rencontre régulièrement des éditeurs nationaux pour accompagner tout projet utile à l'image et la notoriété des Parcs. Ce fut le cas en 2019 avec Privat, Hachette, Dakota/Ze visit, Centre France-DeBorée, Terre sauvage, 2R Aventure, Ricochet.

Vidéos

La vidéo est devenue un outil incontournable dans la communication, et notamment sur le numérique. Pour répondre à cette nouvelle tendance, le pôle communication s'est initié à la réalisation de films « fait maison ». Préparation des interviews, prise de son, captation des images, montage et diffusion ont été réalisés par les membres de l'équipe. L'une des réalisations est un film tourné le 1 octobre lors de la journée thématique « La recherche, levier d'innovation dans les Parcs naturels régionaux » à découvrir sur la chaîne YouTube de la Fédération. D'autres initiatives augmentent la vidéothèque de la fédération comme la série Inventer Demain ou les deux pilotes réalisés avec Home et Images Production.

Réalisation de deux films pilotes pour France Télévisions

La Fédération tente depuis deux ans de monter une série de films courts (1 minute) sur France télévisions, en cherchant un mécène pour la publicité encadrant cette série. Pour y parvenir, la Fédération a réalisé cette année deux films pilotes, l'un dans le Parc des Pyrénées catalanes, l'autre dans le Parc Périgord-Limousin, en s'appuyant sur les lauréats du Prix « Innover à la campagne ». Ces pilotes ont permis de mettre en image l'intention des vidéos et de constater de la qualité visuelle recherchée. À découvrir sur la vidéothèque du site web et sur la chaîne Youtube.

Éditions et outils institutionnels

La Fédération a produit plusieurs supports de communication institutionnels :

- **Plaquette de présentation des Parcs**
- Le **réseau des 54 Parcs naturels régionaux** est présenté :
 - la carte des 54 Parcs ;
 - les chiffres clés du réseau ;
 - les missions des Parcs ;
 - une fiche technique de présentation pour chaque Parc. Il est disponible en version numérique.
- **Kakémono**
- **Ré-édition du poster 54 Parcs**
- **Carte de vœux 2020**



2.3 RELATIONS PRESSE

L'animation des relations presse est en partie externalisé auprès de Pierre-Paul Castelli sur les sujets institutionnels, et de l'agence Gulfstream pour la marque Valeurs Parc.

La Fédération a diffusé **13 communiqués en 2019**.

Ces communiqués portent principalement sur :

- Les visites officielles du Président dans le réseau des Parcs ;
- Des positionnements sur l'actualité politique, parfois co-signés avec d'autres gestionnaires d'espaces naturel ;
- L'actualité de la Fédération : Salon de l'agriculture, renouvellements de partenariats, création de Parc régional ou national, etc.

La Fédération a répondu aux demandes individuelles des journalistes et a fourni ponctuellement des informations et contacts à l'occasion du traitement de dossiers d'actualité et de fond.

De ces communiqués de presse et demandes ponctuelles, on estime à plus de 100 le nombre de retombées tous médias confondus (presse, TV, radio, web).

Depuis 2012, l'adhésion à la base de données « Hors Antenne » permet d'enrichir, mettre à jour les coordonnées et cibler au mieux les contacts presse à solliciter. Sur simple demande, ce service peut bénéficier au réseau des Parcs et à leurs demandes spécifiques. Cette année, six Parcs se sont adressés à la Fédération pour récupérer des fichiers de contacts sur mesure.

En cours d'année, l'outil de veille presse a été réétudié au profit d'un nouveau prestataire offrant davantage de fonctionnalités. Une revue de presse mensuelle a ainsi été mise en service en milieu d'année. Près de 200 contacts (membres du bureau, partenaires, réseau communication des 54 Parcs, etc.) en sont destinataires.

2.4 COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

13^e Fête de la nature

La Fédération s'est impliquée dans l'organisation de la Fête de la nature du 22 au 26 mai 2019, pilotée par l'UICN et Terre Sauvage. Cela s'est traduit par la participation aux comités de pilotage préalables à l'événement, et par le relais d'information auprès des Parcs. 19 Parcs naturels régionaux ont inscrit plus de 100 manifestations labellisées.



Salon international de l'agriculture

Les Parcs naturels régionaux ont organisé le 1^{er} mars avec et sur le stand du Coram une journée spéciale au Salon de l'agriculture afin de mettre en lumière le modèle agricole qu'ils expérimentent et soutiennent depuis plus de 50 ans. Au travers des produits, des actions et des représentants des Parcs présents sur place, cette journée a été l'occasion de discuter autour d'une table ronde « races et territoires locaux » et de promouvoir les produits Valeurs Parc naturel régional.

Tour de France

La Fédération des Parcs et l'organisateur ASO ont renouvelé leur collaboration pour faciliter la communication réciproque du passage du Tour dans huit Parcs naturels régionaux. Des contenus ont été fournis par chacun d'entre eux et ont été valorisés sur le site web du Tour et sur les réseaux sociaux, parfois dans les commentaires de France Télévisions.

La valorisation de la traversée des Parcs lors du Tour sur les comptes Facebook et Twitter de la Fédération a donné de très bon résultat. Par exemple, l'un des contenus présentant le Parc de l'Aubrac a bénéficié d'un partage sur la page officielle du Tour et a comptabilisé plus de 176 000 impressions, c'est à dire que plus de 176 000 personnes ont pu le voir dans leur fils d'actualité. Un tweet sur les Ballons des Vosges, partagé également par le compte officiel du Tour, a comptabilisé près de 59 000 impressions.

Salon international de l'agriculture



Une autre vie s'avante ici

Invitation
Journée des Parcs naturels régionaux
1er mars 2019

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France vous invite à participer à la **Journée des Parcs** qui se tiendra le **1er mars 2019** à l'occasion du **Salon International de l'Agriculture**.

Chaire Interactions - Innover dans les territoires et accompagner les transitions 14h-14h45
Signature de l'accord de gouvernance entre Résolis, AgroParisTech et la Fédération des Parcs
Stand AgroParisTech - Hall 4 B31

CGR Pratiques Agro-écologiques
Remise des Prix
Ring Porcin - Hall 1

Table ronde « Races locales et territoires de Parc » 17h-18h30
En présence de :
 • **André Valadier**, président du Parc de l'Aubrac (ancien éleveur, membre INAO)
 • **Bernard Devic**, président du Parc de la Narbonnaise en Méditerranée et président de la commission Agriculture de la FNPAR - (sous réserve)
 • **Jean-Luc Chauval**, président du CORAM
 • **Florent Campello**, vice-président du CORAM et président Race bovine vosgienne
 • **Yvon Brunelle**, président du Parc de l'Avsnois et directeur référent de la commission « Réseau de la Fédération des Parcs »
 • **Rémi Francoz**, éleveur SAC de Nagailles, Parc du Vercors et bénéficiaire de la marque Valeurs Parc.

La table ronde sera suivie d'un apéritif Valeurs Parc naturel régional, buffet composé à partir de produits marqués et emblématiques d'une dizaine de Parcs
Stand du CORAM - Hall 1 GH45

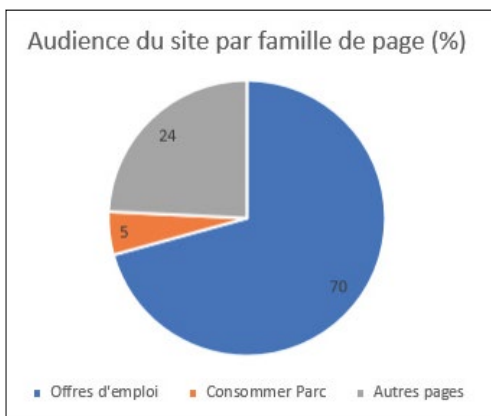
Pour assister à la table ronde, merci de confirmer votre participation avant le 15 février
Participation gratuite, mais places limitées.

Le site agroParisTech.com est le site de référence pour les professionnels à la charge des participants.

Saveurs des Baronnie Provençales au Sénat

Les producteurs du Parc des Baronnie provençales à l'honneur, au Palais du Luxembourg, pour une dégustation inédite aux parlementaires des produits du territoire et marqués Valeurs Parc naturel régional.





2.5 COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Site internet

Le site Internet de la Fédération des Parcs a été visité par plus de 98 000 utilisateurs uniques. L'utilisateur type se présente comme étant une femme (63 % des utilisateurs) âgée de 25 à 44 ans (32 % des utilisateurs sont âgés de 25-34 ans et 19 % de 35-44 ans) et vivant en France (91 % des connexions au site se font depuis la France).

Lors d'une session, le temps de connexion (2 min 30 s en moyenne) et le nombre de pages consultées (6 pages en moyenne) sont du même ordre qu'en 2018.

Les pages du site Internet pouvant être regroupées en grande famille, on note que les offres d'emploi représentent toujours la première source de trafic du site (70 % des pages visitées). Les deux familles de pages liées à la marque Valeur Parc (avec une URL comprenant « consommer-Parc » ou « producteur ») représentent 5 % du trafic du site.

Malgré une légère diminution de la fréquentation, les habitudes d'utilisation du site restent inchangées. Le site demeure un outil de référence pour informer le public du rôle et des actions des Parcs.

Réseaux sociaux

La Fédération poursuit le développement de sa présence sur les principaux réseaux sociaux que sont Twitter et Facebook. Cette année, le choix a été fait de ne pas s'engager sur Instagram par manque de temps pour l'animation d'un réseau supplémentaire et par manque de contenu photographique de bonne qualité esthétique, qui fait la réputation de ce réseau social.

Le compte Twitter, utilisé pour relayer les prises de parole institutionnelle de la Fédération et du réseau des Parcs, comptabilise 4 350 followers à la fin 2019 (+20 % sur 2018) et 145 tweets y ont été publiés. Hors opération Tour de France, le tweet remportant la meilleure audience de l'année est celui de l'annonce de création du Parc du Médoc en juin avec un total de 5 910 impressions, talonné par l'annonce du renouvellement du partenariat avec GRTgaz en novembre qui cumule 5 760 impressions.

La page Facebook, qui permet de valoriser les actualités du réseau et d'illustrer en quoi les Parcs sont des solutions d'innovation pour les territoires ruraux, compte 8 475 abonnés (+26 % sur 2018) et 7 818 fans (+20 %) en décembre 2019. Le nombre total de publication sur la page se chiffre à 210, avec une moyenne de quatre publications par semaine. Hors campagne sponsorisée des Grands pique-nique et opération du Tour de France, le contenu recevant la plus grande audience est également l'annonce de la création du Parc du Médoc avec 19 500 impressions, suivi de peu par l'annonce de la Nuit de la Chouette, en mars, et du Jour de la Nuit, en octobre, avec chacun un total de 17 400 impressions.

La chaîne YouTube de la Fédération a également connu une ascension avec la publication de 18 nouvelles vidéos qui viennent illustrer la nouvelle tendance des usages de la vidéo dans le domaine du numérique. Utilisé comme vidéothèque, la chaîne YouTube ne fait pas l'objet d'une animation de type réseaux sociaux, mais nous comptons un gain de 50 abonnés sur l'année, portant le nombre total d'abonnés à la chaîne à 350.

Visioconférence

Le système de visioconférence installé à la Fédération depuis 2014 est désormais très utilisé lors de commissions ou groupes de travail pour faciliter la participation de personnes éloignées. Il est également utilisé, parfois, par les Parcs entre eux sans présence de la Fédération pour des échanges inter-Parcs. Et ce malgré un problème technique qui a handicapé son utilisation pendant deux mois.

PARTIE 3

Chartes et syndicats mixtes

La Commission « Chartes et syndicats mixtes » s'est réunie les 20 juin et 14 novembre.

3.1 LES AVIS SUR LES CHARTES

Les avis émis sur les chartes par la Fédération dans son rôle consultatif auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire ont été soumis au Bureau.

Préparation des avis d'opportunités pour les parcs en révision/ création

Le Bureau de la Fédération s'est prononcé sur l'opportunité de création de deux projets de Parcs situés en Région Nouvelle Aquitaine, après visites de terrain : le **projet de Parc Montagne Basque** en avril 2019 (rapporteur, Philippe Gamen) et le **projet de Parc Gâtine Poitevine** en mai 2019 (rapporteuse, Catherine Marlas).

Le **projet de Parc Brie deux Morin** a fait l'objet d'une visite de terrain en octobre 2019, puis d'une transmission d'un dossier mis à jour fin novembre. Le Bureau de la Fédération examinera donc en janvier 2020 ce projet retravaillé, au regard des évolutions et des compléments demandés en avis d'opportunité en 2014.

Préparation des avis intermédiaires (ancienne procédure) et avis (nouvelle procédure)

Le Bureau de la Fédération a rendu son avis intermédiaire pour deux projets de Parcs dont le passage en avis avait été reporté suite aux visites réalisées en 2018, afin d'améliorer la qualité et la complétude des projets de charte et des plans de Parc : le **projet de Parc du Doubs Horloger** en février 2019 (rapporteur, Paul Raoult) et le projet de Parc de Corbières-Fenouillèdes en avril 2019 (rapporteur, Paul Raoult).

Le Bureau de la Fédération a également rendu un avis sur le **projet de Charte révisé du Parc de Chartreuse** en mai 2019 (Rapporteur, Yves Vandewalle).

Préparation des avis finaux (ancienne procédure) pour les parcs en révision/ création

Le Bureau de la Fédération a émis deux avis finaux sur les projets de Parcs suivants : Médoc en janvier 2019 et Baie de Somme – Picardie Maritime en octobre 2019.

Parc de Chartreuse

3.2 APPUI-CONSEIL SUR LA PROCÉDURE DE RÉVISION ET DE CRÉATION D'UNE CHARTE

L'appui-conseil sur les chartes se décline de plusieurs manières : accompagnement individuel ou collectif, réponses aux sollicitations ponctuelles en cours de procédure, diffusion d'outils, organisation de réunions ou de déplacement autant que de besoin... Cet appui se fait auprès des services des Parcs, projets de Parcs ou des chargés de mission en charge des Parcs naturels régionaux au sein des Régions, une fois l'avis d'opportunité rendu.

Des échanges réguliers avec les services des Régions, Régions de France et le ministère de la Transition écologique et solidaire contribuent également à cet appui-conseil.

Afin de faciliter l'application des nouveautés de la loi Biodiversité, de son décret d'application et de la note technique du 7 novembre 2018, la Fédération a poursuivi la diffusion de l'information en réunions et via des outils (diaporamas, fiches pédagogiques, notes).

Appui aux Parcs en projet

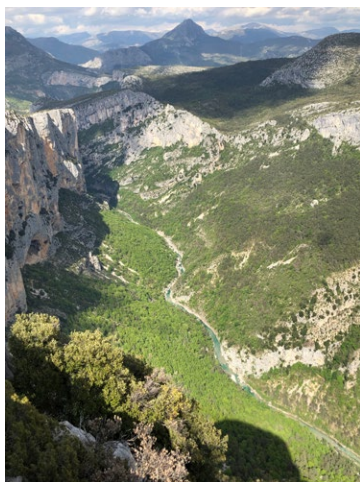
En 2019, plus d'une quinzaine de territoires étaient engagés dans la démarche, à des stades très différents de mobilisation et d'avancement de la réflexion puis de la procédure, dont 2 nouveaux Parcs ayant passé l'avis d'opportunité, 5 entre les avis intermédiaire et final, 2 ayant passé l'avis final.

Appui aux Parcs en révision

Les directeurs de Parcs ont été accompagnés, ponctuellement et individuellement, selon leurs sollicitations liées principalement à la préparation et à la mise en œuvre des procédures, l'organisation et préparation amont au lancement de la mise en révision, la constitution de leurs dossiers, l'adhésion des collectivités, l'enquête publique.

Des séances d'accompagnement collectif ont été réalisées :

- La Fédération a participé à une réunion technique rassemblant les Parcs en révision de la Région Grand Est, en juin ;
- Deux journées d'échanges ont été organisées à destination des Parcs en révision : la première (8 octobre) visait les Parcs et leurs Régions préparant ou entamant la procédure de révision, et la seconde (22 novembre) ciblait les Parcs autour de l'avis (nouvelle procédure).



Parc du Verdon



Projet de Parc Montagne basque



Projet de Parc Gâtine Poitevine
Catherine Marlas, rapporteure,
vice-présidente de la Fédération

3.3 CAPITALISATION ET CRÉATION D'OUTILS SUPPORT POUR LES CHARTES

La Fédération a formalisé les éléments suivants :

- Mise à jour de la base de données sur la situation de classement des Parcs (à usage interne);
- Capitalisation et mise à disposition d'exemples de documents des dossiers de charte sur l'espace **extranet**.

La Fédération a continué son travail de réalisation et de mise à jour de **fiches thématiques et méthodologiques** concernant le contenu de la charte et la procédure de création/révision.

L'accompagnement de la mise en exploitation de l'outil d'aide au pilotage de la procédure de création et de révision « **RéCréCharte** » s'est poursuivi, avec aide à la prise en main, suivi et corrections du logiciel, mise en place d'un onglet Périmètre intégrant un calculateur permettant le suivi automatique de l'atteinte du seuil de la majorité qualifiée sur les trois critères (nombre de communes, superficie, population) à mesure des résultats des délibérations. Une réflexion sur l'amélioration de l'ergonomie de l'outil et différents modules complémentaires ainsi que sur la mise à jour des vidéos d'autoformation a été réalisée en interne en fin d'année.

3.4 ÉVALUATION DES CHARTES

La Fédération a poursuivi sa mission d'aide à l'évaluation avec l'appui du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Une dizaine de Parcs ont cette année interrogé la fédération sur des questions liées aux dispositifs d'évaluation et aux évaluations à mi-parcours et finales : instance à solliciter, implication des élus, enquête de notoriété auprès des habitants, méthodologie à mettre en place, cahier des charges, réglementation, etc. La plupart des questions sont relayées via la liste de diffusion Evagora pour permettre à l'ensemble de la communauté évaluation d'obtenir l'information et également de pouvoir se prononcer sur sa propre expérience. Pour répondre à certaines de ces demandes, la Fédération met à disposition des Parcs un certain nombre de documents sur l'espace collaboratif : cahiers des charges, évaluation, enquête de notoriété, etc.

Annuellement, la Fédération organise une réunion de la « Communauté Évaluation ». Cette année, celle-ci a eu lieu le 15 novembre 2019 à Paris, réunissant une trentaine de personnes. Le matin, la fiche « Évaluation » rédigée par la Fédération des Parcs en 2017 a été présentée. L'objectif de la journée était d'enrichir cette fiche à partir des différents échanges et présentations de la journée. La suite de la journée s'est déroulée par la présentation de deux évaluations de Parcs (à mi-parcours et finale), ainsi que la présentation d'une méthodologie mise en place par un Parc pour répondre à ces questions évaluatives et la présentation du tableau de bord de suivi-évaluation des Parcs nationaux. De nombreux Parcs sont actuellement en cours d'évaluation à mi-parcours et donc en demande d'informations et d'échanges sur le sujet. Il a donc été demandé par les participants la possibilité d'organiser deux rencontres de la « Communauté Évaluation » en 2020.

3.5 LOGICIEL EVA

La Fédération a poursuivi la mise à disposition auprès des Parcs naturels régionaux et des Parcs nationaux du logiciel EVA de pilotage et d'évaluation de la mise en oeuvre de la charte. En 2019, on dénombre 50 abonnés dont 30 parcs actifs régulièrement. Deux nouveaux Parcs ont souscrit au dispositif : Armorique et Oise-Pays de France.

La Fédération accompagne les Parcs du paramétrage à l'utilisation de ce logiciel, en s'appuyant sur un prestataire (SITER). Elle leur a ainsi mis à disposition en 2019 une hotline permanente, la mise à jour du guide d'utilisation sur trois versions (Direction / Référents / Utilisateurs), et a organisé une formation pour les référents le 17 octobre.

Parallèlement à cet appui national, les Parcs ont mobilisé en fonction de leur demande, la société SITER, pour des formations sur site.

Les journées « Évaluation » (voir ci-dessus) sont l'occasion de valoriser les retours d'expérience et en particulier les utilisations du logiciel pour l'évaluation des actions de la charte, pour la rédaction de rapports et de bilans.

3.6 CARTOGRAPHIE ET OBSERVATION DU TERRITOIRE

Depuis 10 ans, le réseau des Parcs échange sur les outils et méthodes cartographiques ou d'accès aux données sous le nom de « GéoPNR ». 43 Parcs sur 54 ont ainsi une ou plusieurs personnes dédiées à l'observation territoriale, souvent en même temps que l'évaluation et l'informatique.

Via une convention avec les PNR Oise Pays de France et des Vosges du Nord, la Fédération a poursuivi en 2019 son appui à ce réseau de géographes, de géomaticiens, et d'informaticiens. D'abord en soutenant sa réunion annuelle de 2 jours, via son système d'inscription et en finançant le temps passé à l'organisation mais aussi en finançant le déplacement des intervenants extérieurs. Elle a également fait appel au réseau pour alimenter la communication fédérale en cartes et statistiques.

Enfin les « contours informatiques SIG* » des Parcs naturels régionaux et des projets de Parcs sont régulièrement mis à jour et transmis au Muséum national d'Histoire naturelle (INPN) pour une publication en ligne, ou mis à disposition des services de l'État qui les demandent (service de statistique du ministère de la Transition écologique et solidaire notamment). En 2019, de nombreux contours ont dû être actualisés (13 au total), car la récente possibilité des Parcs d'intégrer des communes en cours de validité de leur Charte rend les contours beaucoup plus variables qu'auparavant.

* SIG : système d'informations géographiques

3.7 SYNDICATS MIXTES

La Fédération a poursuivi aide, conseils et avis sur le fonctionnement des syndicats mixtes de parcs, notamment à l'occasion de la révision de leurs statuts lors des révisions de chartes. Elle a également mis à jour l'observatoire annuel du budget et des effectifs des Parcs.

La gouvernance dans les instances

La Fédération a conduit un premier état des lieux sur le poids des différentes collectivités membres dans les instances des parcs, afin d'éclairer l'avis sur les chartes des Parcs en renouvellement ou en création : répartition des voix des différentes collectivités en comité syndical et relations entre poids décisionnel et contributions budgétaires. Cette première analyse a permis de dégager la déconnexion entre gouvernance et financement et le poids significatif du bloc local (communes et EPCI) dans la gouvernance.

Vers une nouvelle structure de gestion

À la suite des débats issus de l'Assemblée générale du 11 avril 2018, portant notamment sur les risques générés par les réformes territoriales quant aux missions des syndicats mixtes de parcs, la Fédération a proposé la création d'un établissement public spécifique aux PNR.

Face au constat que le rôle du syndicat mixte de Parc n'est pas clairement défini dans les textes actuels, un groupe de travail spécifique a été mis en place et un avocat (François Benech) a été mobilisé afin de travailler sur l'objet de l'établissement public et de donner de l'ambition à ce projet. La mission vise à identifier les moyens juridiques permettant de donner à ce nouvel établissement public une compétence obligatoire sur la biodiversité et des compétences optionnelles.

Un premier texte renforçant les compétences de la structure de gestion a été débattu lors de l'Université d'été et en séminaire des directeurs. Sur la base de ce document, la Fédération a également engagé des discussions auprès des services de l'État, de Régions de France, et des têtes de réseau gestionnaires d'espaces naturels. Les objectifs de ces échanges sont d'affiner les argumentaires, identifier d'éventuels points de blocages, et de définir les modalités de formalisation de la démarche dans le cadre d'une modification législative.

Développer la démocratie participative

Dans le cadre des discussions sur la modernisation de la gouvernance des Parcs naturels régionaux, la Fédération a enclenché un travail pour une plus grande implication des citoyens dans la décision. Plus particulièrement elle souhaite proposer un cadre permettant aux Parcs naturels régionaux d'augmenter l'implication des habitants dans les débats de fonds concernant les choix pour le territoire. Pour cela elle a conduit en 2019 :

- Un état des lieux des enjeux et des pratiques nationales et européennes en matière d'association des citoyens et de la société civile à la décision publique (référendum, budget participatif, tirage au sort, etc.);
- Une analyse des pratiques les plus innovantes : forces et faiblesses, relations avec les représentants des collectivités engagées dans la charte, modalités de mise en place, etc.
- Une enquête diffusée pendant l'été auprès des directeurs des Parcs sur les retours d'expériences, les atouts et les limites des actions mises en œuvre en matière de démocratie participative et le degré d'ambition des Parcs sur le sujet.

Animation du réseau des responsables administratifs

La Fédération organise également des échanges entre responsables administratifs et financiers des parcs afin de faciliter les échanges de pratiques et mutualiser certaines données. Elle a organisé un séminaire dans le parc du Verdon du 15 au 17 mai qui a rassemblé 34 participants aux métiers variés : direction administrative et financière, gestion paye, comptables, etc.

Les échanges ont porté sur des chantiers nationaux : évolutions de la structure de gestion, la formation et les relations avec le CNFPT et l'AFB, la réforme de la fonction publique territoriale, le crowdfunding, et aussi sur des sujets du quotidien comme les appels d'offres, la gestion des ressources humaines, le télétravail, la mutualisation.

Europe et international

La Commission « Europe et International » s'est réunie le 13 novembre à Paris. Elle a suivi les projets de coopération, la mise en œuvre des programmes d'actions en partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD), la participation aux réseaux et aux événements européens et internationaux.

4.1 PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Les partenariats techniques et financiers se sont poursuivis avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD) qui a maintenu ses nouvelles orientations privilégiant les projets de coopération décentralisée.

Les collaborations avec Régions de France (RF) et l'Union internationale pour la Conservation de la nature (UICN) se poursuivent : participation au Comité de pilotage UICN France en charge de l'organisation du prochain Congrès Mondial de la Nature en 2020 à Marseille, intervention dans le groupe de travail « coopération décentralisée et biodiversité » de RF en janvier 2019.

Une rencontre avec le Partenariat français Villes – Territoire (PFVT) a permis d'amorcer un nouveau partenariat, en croisant les activités respectives et en travaillant sur le Sommet Afrique-France 2020 et le Forum Urbain Mondial 2020.

La Fédération a poursuivi ses actions de fonds dans le cadre de ces partenariats :

- Les outils de communication et de présentation des Parcs naturels régionaux sont mis à jour, complétés, selon les besoins, et systématiquement transmis à chaque sollicitation ;
- Le recensement des expériences de coopération des Parcs et l'accompagnement des Parcs et des Régions sur leurs projets de coopération ont été poursuivis au fil des besoins ;
- La Fédération est intervenue le 20 mai dans la formation AFD Biodiversité à Cassis.

Rencontre des réseaux de Parcs naturels germano-francophones



4.2 L'APPUI AUX PROJETS DE COOPÉRATION

Plusieurs coopérations existantes ou nouvelles ont été soutenues en privilégiant autant que possible l'engagement de nouveaux Parcs :

Mexique

Des échanges à distance ont eu lieu entre la Fédération, le Parc des Volcans d'Auvergne et l'équipe du « Paysage biocultural » de Jalisco, pour poursuivre l'appui (transmission de supports), ainsi qu'avec l'AFD, pour organiser un accueil institutionnel en France afin de favoriser l'inscription de ce modèle expérimental dans la loi. En raison du contexte mexicain, cet accueil a été reporté.

Uruguay

Le Parc de l'Aubrac a réalisé une première mission sur les thèmes de l'élevage, du tourisme et de la gouvernance des Parcs naturels régionaux en mars 2019. Au-delà d'appuis techniques ponctuels, la Fédération a joué un rôle de coordination pour essayer de faciliter les échanges et la mise en place des activités, entre les deux Parcs de l'Aubrac et du Golfe du Morbihan et le SNAP (Système national d'aires protégées) ainsi que le FFEM au vu des reports successifs de la mission proposée par le Parc du Golfe du Morbihan et de l'accueil préparé par le Parc de l'Aubrac. Les Parcs et la Fédération ont contribué à l'évaluation à mi-parcours commandée par le FFEM afin de faire un bilan et d'améliorer le fonctionnement du programme porté par le SNAP Uruguay.

Angola

Une délégation de ministères angolais et du MEAE a été accueillie dans les Alpilles et en Camargue, sur identification, conseil et mise en relation par la Fédération du MEAE avec les deux Parcs (stratégie touristique du national au local, concept PNR), mi-février 2019.

Guinée

Suite à la rencontre à la Fédération du coordinateur guinéen de RENASCEDD, en décembre 2018, en présence de la DAECT, les échanges d'informations sur les Parcs à distance et sur la mise en place d'une Mission exploratoire de la Fédération et de Parcs se sont poursuivis et ont abouti à la réalisation d'une mission du 17 au 22 novembre par une délégation de trois personnes : Éric Brua, directeur de la Fédération, Philippe Gamen, 1^{er} vice-président de la

Fédération et président du Parc des Massif des Bauges, et Lionel Tardy, directeur du Parc des Baronnies provençales. Les partenaires français et guinéens réfléchissent au montage d'un programme de coopération.

Argentine

Matthieu Cruège, au titre de directeur référent Europe-International et directeur du Parc des Pyrénées ariégeoises, a réalisé une mission en Argentine début mai, avec un double objectif de participer aux Assises bilatérales de la coopération franco-argentine (CUF / Ambassade de France) et de réaliser une mission exploratoire appuyée par l'Ambassade de France (rencontre des institutions et acteurs de la coopération intéressés – PN argentins, ONG Pro Yungas, Bailleurs, etc.).

Brésil

La Fédération a participé à une table ronde organisée par le MTE/DAEI et le MEAE/DAECT pour la délégation du Consorcio Nordeste (consortium des neuf États brésiliens du Nordeste) afin de présenter le concept de Parcs naturels régionaux français ainsi que la mission et les expériences des Parcs en matière de développement économique local durable (Tourisme durable, Marque « Valeurs Parcs », etc.). Le MTE/DAEI et l'ensemble de la délégation ont été fortement intéressés par ces activités et le concept.



Vietnam

Un partenariat a été noué avec le CNAM pour répondre conjointement à une sollicitation émanant de la Province de Lang Son et relayée par l'Ambassade du Vietnam et le MEAE/DAECT, sous forme d'une mission exploratoire qui a eu lieu du 16 au 20 décembre 2019. La délégation était composée de Michaël Weber, président de la Fédération et président du Parc Vosges du Nord, Éric Brua, directeur de la Fédération, et Benjamin Guislain, directeur du Parc du Haut-Jura. L'objectif de cette mission est la découverte et la présentation croisées du concept et des expériences des Parcs naturels régionaux, de l'expertise en formation du CNAM, des caractéristiques et des besoins de la Province de Lang Son, avec un focus sur les thèmes du tourisme durable et du développement économique local durable.

Délégation au Vietnam





Accueil d'une délégation des Parcs culturels algériens



Mission en Guinée

Algérie

La Fédération et le Parc de Lorraine ont accueilli une délégation du ministère de la Culture algérien sur leur politique des Parcs culturels algériens et leur volonté de créer une entité d'animation du réseau, du 16 au 18 octobre, en réponse à la sollicitation de la DG Near sur le dispositif TAIEX.

Arabie Saoudite

La Fédération a transmis des informations et des supports de présentation (documentaire, mini films d'animation, argumentaires, etc.) puis rencontré l'Agence française pour le développement de la région d'Afalula pour étudier la faisabilité d'impliquer les Parcs et la Fédération sur un projet pilote.

Québec

Une mission exploratoire a été réalisée au Québec (participation à un séminaire, établissements de contacts avec des Universités et des territoires, réflexion sur un montage de projet de coopération) sur le thème de l'Agriculture durable et de systèmes alimentaires territorialisés. La délégation était composée de France Drugmant, chargée de mission Agriculture à la Fédération, de représentants du Parc de Corse, et d'un représentant de RESOLIS, en partenariat avec l'Ambassade de France.

Serbie

Suite à l'accueil réalisé en 2018, une délégation du Parc des Pyrénées catalanes (vice-président et directrice) s'est rendue en mission exploratoire en Serbie, sur le territoire du Parc national Stara Planina et pour rencontrer des structures en lien avec les aires protégées serbes, en novembre.

Divers

La Fédération a poursuivi ses appuis ponctuels aux projets existants ou en réflexion (Chine – Parc Ballons des Vosges; Équateur – Parc Pyrénées ariégeoises), ainsi qu'aux nouvelles sollicitations (mission exploratoire au Japon du Parc Sainte-Baume avec la Région Sud PACA; échanges exploratoires et montage de projet entre le Bénin et le Parc de la Montagne de Reims), etc.

4.3 IMPLICATION DANS LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX ET EUROPÉENS

La Fédération poursuit ses activités de relations et de lobbying à l'échelle de l'Union européenne essentiellement par sa participation aux activités d'Europarc :

- En assurant le secrétariat et la présidence de la Section française maintenue à sa forme élargie francophone (réunions en mars et novembre 2019). La Section a été élargie aux nouveaux membres d'Europarc par fusion avec Fédénatur : les Parcs naturels urbains ou péri-urbains. Le Grand Parc de Miribel-Jonage (SEGAPAL / SEMALIM) et L'arche de la Nature (Le Mans-Métropole) ont pu participer à la Section de novembre ;
- En participant à une rencontre de lobbying et de promotion des Parcs naturels auprès de la Commission européenne, à Bruxelles, en octobre, avec la participation de Aurélie Philippeau, coordinatrice inter-réseaux Natura 2000 et territoires pour trois réseaux (FPNRF, FCEN, RNF) ;
- En participant à la Conférence Europarc en septembre en Lettonie, aux côtés de quelques représentants des Parcs ;
- En animant la Commission mixte d'examen des dossiers de candidature au Volet 3 de la CETD réuni en novembre a proposé le renouvellement de la reconnaissance pour deux Agences de voyages.

Par ailleurs, la Fédération a participé à la réunion du Groupe de travail sur la création d'une Plateforme des Parcs naturels d'Europe, à Regensburg, en janvier ; puis à la rencontre des réseaux de Parcs naturels germano-francophones (Allemagne, Autriche, Luxembourg, Suisse, Wallonie, France) au Luxembourg fin octobre. Ces rencontres ont permis d'échanger sur les expériences et les enjeux de chaque réseau, envisager des collaborations et travailler à l'élaboration d'une note de positionnement commune valorisant les Parcs naturels d'Europe en vue d'une amélioration de la connaissance de ces aires protégées par les instances européennes et de leur intégration dans les politiques et dispositifs de financement européens.

Biodiversité et gestion de l'espace

La Commission « Biodiversité et gestion de l'espace » de la Fédération est présidée par Michèle Perez, présidente du Parc du Pilat. En remplacement de Philippe Connan, devenu début 2019 président de la Commission « Marque », un nouveau vice-président a été nommé en la personne de Jean-Marc Dujardin, conseiller régional Hauts de France et membre du Bureau du Parc de Scarpe-Escaut et du Comité syndical d'Espaces naturels régionaux. Depuis le 1^{er} octobre 2019, Gwennaëlle Pariset, chargée de mission au Parc des Baronnies provençales, assure l'animation du Groupe inter-Parcs Loup, en lien avec Philippe Gamen, premier vice-président délégué de la Fédération.

La Commission « Biodiversité et gestion de l'espace » s'est réunie à trois reprises (28 février, 23 mai et 30 septembre). Elle a contribué à formuler des avis sur des politiques publiques, à définir le programme du séminaire inter-Parcs annuel et à proposer des « notes support » pour les Parcs sur différents sujets en lien avec la biodiversité.

La Fédération a organisé plusieurs échanges inter-Parcs thématiques :

- un séminaire « Biodiversité et gestion de l'espace » les 19 et 20 décembre dans le Parc du Morvan (82 participants). Le séminaire comprenait, comme chaque année, des présentations suivies d'échanges sur des thèmes émergents/d'actualité. Cette année, cinq thèmes ont été mis en avant : paiements pour services environnementaux, compensation carbone & biodiversité, utilisation de la marque Végétal local par les Parcs, incendies & biodiversité et munitions sans plomb. Cinq ateliers ont également été organisés pour permettre un travail plus approfondi de contribution du réseau : Trame verte et bleue, Zones humides, Milieux souterrains, Plantes messicoles et Lynx. Des visites de terrain ont permis d'observer des actions mises en œuvre par le Parc du Morvan en faveur des zones humides, pour rétablir des continuités écologiques et pour mieux prendre en compte l'environnement dans le domaine agricole et forestier ;
- une journée d'échange « Relier santé, biodiversité et nature, quel champ d'actions possible pour les Parcs naturels régionaux ? », le 4 juillet ;
- un échange avec les six Parcs concernés par la présence du lynx, aboutissant à la rédaction d'une note de positionnement proposée au Bureau de la Fédération.

5.1 ACTIONS INTER-RÉSEAUX

À travers son président Michaël Weber, la Fédération préside la Conférence des aires protégées de l'Agence française pour la biodiversité qui regroupe treize réseaux d'aires protégées françaises.

Elle est membre du Comité d'orientation stratégique (COS) de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB). Elle participe à différents groupes de travail et commissions (solutions fondées sur la nature, changement climatique, forêt, collectivités et biodiversité, etc.) animés par le comité français de l'UICN.

Elle est membre du comité de marque « Végétal local & Vraies messicoles » porté par l'Agence française pour la biodiversité. Espaces naturels régionaux (Fabien Brimont) y représente le réseau des Parcs pour le compte de la Fédération.

Elle participe aux travaux des groupes de travail « Agriculture », « Urbanisme » et « Aménagement du territoire » liés au Plan national Milieux humides.

Elle participe à la plateforme nationale Forêt Biodiversité, co-animée par le GIP Écofor et France nature environnement.

Elle est membre :

- du comité de pilotage du réseau « Espaces naturels et biodiversité » d'Idéal connaissances, aux côtés de différentes collectivités territoriales et de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels ;
- du groupe national « Santé Biodiversité », co-animé MTES/FRB ;
- du collectif national Sciences participatives biodiversité (SPB) co-animé par la Ligue de protection des oiseaux et Planète vivante ainsi que du comité de pilotage du programme 65 millions d'observateurs animé par le Muséum national d'histoire naturelle ;
- du collectif « Terres et mers ultra-marines » animé par l'Agence française pour la Biosphère.

Elle a participé à la conception de deux dossiers de la revue Espaces naturels (revue éditée par l'AFB) portant sur « agroécologie » (n°66), « puiser l'énergie sans épuiser la nature » (n°67) et « l'engagement des collectivités en faveur de la biodiversité » (n°68).

Un suivi de l'appel à projets RTE « Gestion ou Aménagement permettant la préservation ou le développement de la biodiversité en lien avec les infrastructures (lignes et postes électriques) du réseau RTE » a été effectué.

La Fédération accompagne le Forum des marais atlantiques, qui anime une réflexion sur les conclusions de la mission du CGEDD et du CGAAER sur la préservation de l'élevage extensif en milieux humides, avec trois territoires d'expérimentation, dont le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin.

Elle accompagne l'AFB et les huit Parcs concernés par les projets « Faire de la ligne Maginot une trame écologique en faveur des chauves-souris » et « Projet de protection d'une espèce mondialement menacée, le Vautour percnoptère » retenus dans le cadre des « premières initiatives de l'AFB ».

Séminaire « Biodiversité et gestion de l'espace » dans le Parc du Morvan



Colloque sur les réintroductions d'espèces animales, organisé par l'AFPZ



5.2 RECENSEMENT ET PORTÉS À CONNAISSANCE

Le tableau de bord des actions réalisées par les Parcs en faveur de la biodiversité est enrichi en continu. La Fédération a conduit en 2019 un état des lieux sur les actions des Parcs concernant les thématiques suivantes :

- Partenariats entre Parcs et entreprises sur la thématique « biodiversité » (mise à jour) ;
- Actions des Parcs sur le loup (mise à jour annuelle d'un tableau de bord) ;
- Actions des Parcs sur la thématique « Santé, biodiversité et nature » (mise à jour) ;
- Actions des Parcs pour favoriser la recherche sur le thème de l'eau (recensement non exhaustif).

Articles dans les revues nationales

La Fédération a aidé des Parcs à valoriser leurs retours d'expérience dans la revue « Espaces naturels ». Les articles suivants sont parus en 2019 :

- Actions du réseau d'agriculteurs « Sol Regain » animé par le Parc du Verdon (n°66) ;
- Retour d'expérience sur la mise en place de placettes d'équarrissage pour les vautours dans les Grands Causses (n°66) ;
- Actions du réseau des Parcs pour concilier les différents usages de la forêt (n°67),
- Expérience de 20 ans du Parc du Périgord-Limousin pour « Aider les élus et citoyens à intégrer la biodiversité dans leur transition énergétique » (n°67) ;
- Étude des vases pour comprendre le fonctionnement des étangs de Brenne (n°67) ;
- « Des étudiants en design au service des territoires » dans le Parc du Livradois-Forez (n°67) ;
- Actions du réseau des Parcs pour « Accompagner et fédérer les communes et intercommunalités » sur l'enjeu de la biodiversité (n°68).

Colloques nationaux

La Fédération est membre du comité technique national des assises nationales de la biodiversité. Plusieurs Parcs sont intervenus lors de la 9^e édition des assises (19-21 juin 2019 à Massy) : Caps et Marais d'Opale (Agroécologie et alimentation), Gâtinais français (Trame noire), Grands causses (Espèces exotiques envahissantes) et Haute Vallée de la Chevreuse (Densification/étalement urbain). Éric Brua est intervenu dans une des tables rondes de clôture. La Fédération a animé l'atelier « Quelle cohérence entre les acteurs et les dispositifs d'engagement pour la nature dans les territoires ? ».

Des actions du réseau des Parcs ont également été valorisées à l'occasion de plusieurs événements nationaux :

- 2^{es} Assises nationales des insectes pollinisateurs organisées par Arthropologia, du 25 au 27 septembre à Lyon (intervention du Parc de Lorraine) ;
- Journées de la FRB « Évaluer l'impact des activités humaines sur la biodiversité ? », le 2 octobre à Paris (intervention du Parc du Golfe du Morbihan) ;
- Colloque sur les réintroductions d'espèces animales organisé par l'Association française des parcs zoologiques et le CEN Savoie, les 13 et 14 novembre, à Aix-les-Bains (intervention du Parc du Périgord-Limousin) ;

- Séminaire national annuel du programme d'Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques, le 22 novembre à Paris (intervention du Parc des Baronnies provençales).

5.3 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Les membres de la Commission «Biodiversité et gestion de l'espace» ont échangé entre eux et avec le MTES et/ou le MAA, lors de réunions, sur les politiques publiques suivantes :

- Plan intergouvernemental biodiversité 2018-2020, notamment sa territorialisation et l'action 24 visant à proposer des « Paiements pour services environnementaux » aux agriculteurs ;
- Projet de loi « Création de l'Office français de la biodiversité, modification des missions des fédérations des chasseurs et renforcement de la police de l'environnement » (adoptée en juillet) ;
- Mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- Mise en œuvre du plan national d'action (PNA) sur les plantes messicoles ;
- Mise en œuvre du plan national loup ;
- Projet de PNA lynx et plan d'actions « associatif » lynx porté par le WWF ;
- Place de la biodiversité dans la future Politique agricole commune ;
- Place de la biodiversité dans les mécanismes de compensation carbone ;
- Suivi de la mise en place des stratégies régionales pour la biodiversité ;
- Mise en œuvre de la Trame verte et bleue dans les Parcs ;
- Suivi des travaux de la mission parlementaire Bignon/Tuffnell sur les zones humides ;
- Projet de décret sur l'exonération de compensation écologique pour les défrichements pour motif « patrimoine naturel et paysager » ;
- Application de l'interdiction depuis 2006 de l'usage du plomb de chasse dans les zones humides ;
- Programme EFESE (évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques) ;
- Appel à manifestation d'intérêt de l'AFB sur les Atlas de la biodiversité communale ;
- Projet de stratégie sur les aires protégées 2020-2029 ;
- Dispositifs « Territoires engagés pour la nature » et « Entreprises engagées pour la nature » portés par le MTES et l'AFB ;
- Utilisation par les Parcs de l'outil « Contrat de transition écologique » sur l'enjeu biodiversité ;
- Motions proposées au Congrès de la nature UICN en juin 2020 à Marseille ;
- Proposition de loi portant diverses mesures tendant à réguler l'hyper-fréquentation dans les sites naturels et culturels patrimoniaux (déposée par Jérôme Bignon au Sénat le 19 juillet 2019).

Les membres de la commission se sont aussi penchés sur les projets de notes de positionnement de la Fédération sur le photovoltaïque et la méthanisation.

Par ailleurs, la Fédération a participé aux comités suivants animés par l'État ou, par délégation, par l'AFB :

- Comité national biodiversité et ses commissions spécialisées « Aires et espèces protégées » et « Politiques de la biodiversité et territoires » ;
- Conférence des aires protégées de l'AFB, dont la présidence est assurée par Michaël Weber, président de la fédération ;
- Groupe national Loup ;
- Groupe national Milieux humides et ses groupes thématiques (agriculture, aménagement du territoire et urbanisme) ;
- Groupe national Santé Biodiversité ;
- Comité de suivi de la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes ;
- Comité de pilotage du Centre national de ressources Natura 2000 ;
- Comité de pilotage du PNA « France, terre de pollinisateurs » ;
- Comité de pilotage du PNA Plantes messicoles ;
- Comité de pilotage du projet de PNA Lynx ;
- Comité de pilotage du projet de stratégie sur les aires protégées 2020-2029 et groupes de travail afférents ;
- Comité de mobilisation en vue du Congrès UICN 2020.

LE DOSSIER Biodiversité - Vers l'engagement des territoires



Les collaborations entre le PNR des Brouées de la Seine normande et les EPCI de son territoire sont formalisées dans des conventions co-construites par les élus et partenaires du PNR dans le cadre du « contrat de Parc ».

Parcs naturels régionaux

Accompagner et fédérer les communes et intercommunalités

Quelques 4400 communes et 250 EPCI sont signataires de chartes de parcs naturels régionaux. Ces collectivités territoriales sont membres des syndicats mixtes des PNR et contribuent à la financer. Les PNR ont vocation à les accompagner, mais également à les fédérer dans des « actions parcs » innovantes.

UNE COOPÉRATION PLANIFIÉE

Dans les Monts d'Ardèche, des « plans de coopération » à trois ans formalisent le partenariat entre EPCI et PNR. Neuf thématiques sont proposées : sensibilisation au patrimoine naturel, réalisation de plans de gestion sur des espaces naturels remarquables, cartographie de zones à enjeux sur les sentiers de randonnée, etc.

Dans le Vercors, un agent du PNR est mis partiellement à disposition de Grenoble-Alpes métropole pendant trois ans afin de créer un observatoire de la biodiversité métropolitaine. Certaines collectivités délèguent voire transfèrent une compétence à un PNR, comme c'est le cas pour Demapi (cf. p.24).

Dans les ballons des Vosges, afin de gérer environ 100 hectares de pelouses calcicoles communales pâturées entourées de vignes, quatre communes ont créé l'association « Orchrée », qui regroupe également des syndicats viticoles et des associations locales. Les communes mettent à disposition l'eau pour le troupeau, assurent la logistique de chantiers écocitoyens et l'avance de trésorerie pour le berger, etc. Le PNR anime l'association et monte des contrats Natura 2000, assure le lien avec le berger. Le PNR anime l'association « rétrotrains alsacienne », constitué d'élus et d'agents communaux qui informent, inventorient les zones de présence de l'espèce, surveillent les sites connus, saisissent des données sur la

34 Espaces naturels n° 68 octobre - décembre 2019



Remise des prix au Salon international de l'agriculture

5.4 CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

La Fédération est membre du comité d'orientation du Concours des pratiques agroécologiques et en a assuré la présidence jusqu'en octobre 2019, à travers la personne de Bernard Devic, président du Parc de la Narbonnaise en Méditerranée et président de la Commission « Agriculture » de la Fédération. La présidence du comité d'orientation du concours a été reprise par Philippe Noyau, président de la Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire. Le jury national est présidé par Pierre-Yves Motte, président de la Chambre départementale d'agriculture des Hautes-Alpes. Jusqu'en 2019, le concours ne comprenait qu'un seul volet, celui « Prairies – Parcours » (ex. : « Prairies fleuries »). Depuis cette année, il comprend un second volet « Agroforesterie ».

L'animation nationale du concours est assurée par l'APCA et le Commissariat général agricole.

En 2019, le concours « Prairies – Parcours » a été organisé sur 65 territoires. Une vingtaine de Parcs sont impliqués. Ce chiffre est identique aux trois éditions précédentes du concours. Environ 350 agriculteurs ont participé aux présélections du concours. 250 personnes ont été membres de jurys.

En 2019, la Fédération a donc été impliquée dans l'organisation de la remise des prix au Salon international de l'agriculture (SIA) le 1^{er} mars, l'établissement du règlement du concours, la réalisation de documents de communication, des actions pour une meilleure intégration du concours dans les politiques publiques, etc.

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Philippe Mauguin, président de l'Inra, étaient présents lors de la remise des prix au SIA le 1^{er} mars, aux côtés de Michaël Weber et de diverses autres personnalités. Ce moment a permis de mettre à l'honneur les agriculteurs et leurs pratiques, l'agroécologie et les Parcs. Un des six premiers prix a été remporté par un éleveur du Parc des Grands Causses.



5.5 COORDINATION NATURA 2000 INTÉR-RÉSEAUX ET TERRITOIRES

Le réseau Natura 2000 est un des leviers de la politique communautaire pour la préservation de la biodiversité. En France métropolitaine, il constitue le plus vaste réseau d'espaces naturels protégés avec 12,9 % de la surface terrestre et 33 % de la surface marine de la zone économique exclusive couvertes.

Les Conservatoires d'espaces naturels, les gestionnaires de réserves naturelles et les Parcs naturels régionaux sont engagés depuis de nombreuses années sur leurs territoires dans la mise en œuvre du dispositif Natura 2000.

En effet, 700 sites Natura 2000 sont animés par l'un des trois réseaux, soit environ 40 % des sites du réseau français.

La démarche Natura 2000 repose sur l'animation des territoires : l'implication des élus et des parties prenantes est, en effet, essentielle pour faire émerger des actions concrètes de gestion favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents dans les sites Natura 2000.

La mobilisation d'un tel réseau d'acteurs nécessite cependant une animation soutenue et continue au sein des territoires.

Forts de ce constat, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Réserves naturelles de France (porteurs de l'étude initiale) et la Fédération se sont associés en 2018 pour développer une initiative conjointe visant à renforcer et développer les réseaux d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre de Natura 2000.

Soutenus par le ministère de la Transition écologique et solidaire, les besoins et opportunités d'actions identifiés par les trois réseaux ont pu se traduire par le recrutement, en fin d'année 2019, d'une coordinatrice inter-réseaux Natura 2000 et territoires.



Émergence des premières actions

Gouvernance de la mission

Afin d'organiser et de coordonner la mission d'animation Natura 2000 inter-réseaux, trois réunions du Comité de directeurs (Codir) ont été organisées en 2019.

Programme d'actions 2020

Le programme d'actions 2020 a été préparé en concertation avec les trois réseaux. Il sera présenté en début d'année prochaine aux partenaires institutionnels et financiers lors du premier comité de pilotage.

Celui-ci s'articulera autour de quatre grands axes :

- Mobilisation des réseaux d'acteurs territoriaux ;
- Contribution aux actions portées par l'Office National de la Biodiversité ;
- Contribution des trois réseaux à la mise en œuvre de la politique Natura 2000 aux niveaux national et européen ;
- Gouvernance et communication.

Communication

La mission a pu être présentée en inter-réseaux lors de différentes rencontres :

- Le Bureau de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France du 16 octobre ;
- Le séminaire du Conseil d'Administration de Réserves naturelles de France qui s'est tenu du 4 au 7 décembre ;
- Le séminaire biodiversité et gestion organisé par la Fédération du 18 au 20 décembre.

La Fédération a également participé à deux événements régionaux au cours desquels les actions de coordination inter-réseaux ont pu être exposées :

- Rencontre des élus organisée par la DREAL Normandie, le 13 novembre 2019 ;
- Journée régionale des animateurs Natura 2000 normands, le 26 novembre 2019.

Actions de partenariat

La Fédération a collaboré au groupe de travail piloté par l'Agence française pour la biodiversité (AFB) dans le cadre de l'intégration de Natura 2000 dans le Guide méthodologique d'élaboration des plans de gestion d'espaces naturels (cahier technique n°88). Sa mission était de relire et valider les compléments produits par le bureau d'études Biotope.



CEN de Normandie et séminaire Natura 2000

La Fédération a également participé aux comités de pilotage du centre de ressources Natura 2000 porté par l'AFB. Le centre de ressources est constitué de différents membres professionnels du réseau Natura 2000 qui se retrouvent deux fois par an afin de définir les orientations du centre de ressources et les actions à mettre en place.

Enfin, la Fédération a participé au comité de sélection organisé par l'UMS patrimoine naturel dans le cadre du prochain Appel à manifestation d'intérêt portant sur l'efficacité des mesures de gestion.

Il a, en parallèle, élaboré un sondage destiné à l'ensemble des animateurs Natura 2000 afin de recueillir leurs besoins et attentes sur cette thématique.

Contribution au réseau Natura 2000 européen

La Fédération a assuré la représentativité du réseau Natura 2000 à l'occasion d'un événement d'envergure européenne organisé par Europarc.

Ce séminaire a permis de réunir du 28 au 29 octobre 2019, une trentaine de partenaires pour échanger sur les politiques européennes et le rôle des aires protégées.

19, 20, 21 JUIN 2019
9^{es} assises nationales de la Biodiversité
 MASSY
 Palais des congrès Paris-Saclay
 www.assises-biodiversite.com #ANBiodiv

Animé par **Parcs naturels régionaux de France**

Quelle cohérence entre les acteurs et les dispositifs d'engagement pour la nature dans les territoires ? Mercredi 19 juin 14h30 - 16h00

Face au foisonnement des politiques publiques nationales et territoriales qui touchent la biodiversité, les acteurs des territoires ont parfois du mal à s'y retrouver. Pourtant, simultanément, on leur propose de s'engager pour la nature en contribuant à ces politiques mais aussi en montant des projets qui permettraient de les "labelliser" au titre des territoires ou des entreprises engagées pour la nature. Que manque-t-il pour que le courant soit fluide entre les acteurs et les dynamiques territoriales biodiversité ?

Valeurs Parc naturel régional

2019 a constitué la 4^e année du déploiement de la nouvelle marque « Valeurs Parc naturel régional ». Dans ce cadre, le travail de la Commission « Marque » a essentiellement porté sur :

- la mise en place du 4^e plan de déploiement de la marque autour de l'opération « Grand pique-nique des Parcs » avec campagne de presse et sur les réseaux sociaux, organisation d'un voyage « blogueur » et partenariat avec M6 ;
- l'appui aux Parcs dans la mise en place de la marque grâce au travail sur l'argumentaire, à la dispensation de conseils et au suivi de la montée en puissance des projets d'attribution de la marque « valeurs parcs naturel régional » par les Parcs ;
- La poursuite du travail de validation de ces marquages et de nouveaux référentiels sectoriels d'audit par la Commission nationale.

6.1 LANCEMENT DU 4^E PLAN ANNUEL DE DÉPLOIEMENT DE LA MARQUE

Le plan de déploiement, et en particulier les campagnes de presses et réseaux sociaux, s'est une nouvelle fois appuyé sur des événementiels. En plus du Grand pique-nique, la Fédération a organisé une présence des Parcs au salon de l'agriculture en valorisant notamment la marque.

Valorisation de la marque au Salon de l'agriculture

La Fédération a organisé un temps de valorisation de la marque et des Parcs à l'occasion du salon de l'agriculture 2019, en prolongement de la remise des prix du concours « Prairies fleuries » le 1^{er} mars.

Une table ronde s'est tenue sur le stand du Coram et portait sur la valorisation des races locales de viandes sur les Parcs notamment dans le cadre de filières. De plus, en accompagnement de la présence d'une dizaine de Parcs exposant sur le stand, un apéritif valorisant l'offre de produits marqués a été proposé.

Le « Grand pique-nique »

Il a réuni 35 Parcs pour 37 opérations organisées sur les territoires de Parcs entre fin août et mi-octobre. Différentes configurations de pique-niques ont été mises en œuvre par les Parcs : buffet offert, vente de plateaux repas / dégustation et/ou vente de produits / présence de producteurs ou non / participation de prestataires / couplage souvent avec des animations.

La quasi-totalité des Parcs a trouvé intéressant l'articulation entre pique-nique et manifestation existante sur laquelle le « pique-nique » s'adosse : fête du Parc, fête thématique, foire, marché de producteurs, inauguration, randonnée/balade gourmande, visite de sites patrimoniaux, manifestation gastronomique.

Le bilan montre que le pique-nique apporte une plus-value à l'opération sur laquelle il s'adosse. Le principal apport de l'événement national est l'appui en communication local et la mise à disposition de supports de communication utilisés pour la manifestation locale (nappes, tabliers, écocups). Les retours médias au plan national ont été modestes mais ce résultat est logique car l'accent était davantage mis sur les opérations locales.

Au final, la satisfaction d'ensemble se traduit par la volonté de reconduire annuellement l'opération à la quasi-unanimité des réponses de Parcs.





« Grand pique-nique »



Les campagnes de communication

Deux types de campagnes ont été renouvelées en 2019 :

- **Facebook**, sur une période d'un mois à raison de quatre demi-semaines. L'impact a été toujours aussi bon par rapport à la moyenne des résultats des campagnes de ce type et ceci dans le prolongement des autres campagnes depuis 2016.

- **Presse**

Différents outils ont été créés par l'agence Gulfstream pour la campagne :

- Boîte à outils « Relations presse » à disposition de la Fédération ;
- Boîte à outils Relations presse à disposition des 33 Parcs partenaires de l'événement.

Ces campagnes ont pu s'appuyer sur un certain nombre de visuels créés pour l'événement. Elles ont été efficaces quand elles étaient liées à un événementiel mais n'ont pas atteints leurs objectifs en terme de mobilisation des médias.

Enfin, un voyage « blogueuse » a été organisé mi-novembre dans les Parcs de Brière et du Golfe du Morbihan. Un travail est à conduire au sein du réseau afin de préparer au mieux les Parcs à la réception de blogueurs.

Le partenariat avec des médias

En fin d'année, nous avons noué un partenariat avec la chaîne de télévision M6 dans le cadre d'émissions visant à valoriser des produits alimentaires emblématiques issus de territoires dans le cadre de recettes cuisinées par des chefs.

Pour cette première édition, nous avons proposé 2 produits marqués :

- La carotte de Tilques du Parc de Caps et Marais d'Opale ;
- La Maréchine (bovin) du Parc du Marais Poitevin.

La diffusion de ces émissions se fera sur le premier semestre 2020.

En complément du tournage des deux émissions, M6 a réalisé deux vidéos des deux producteurs mettant en valeur leur appartenance à la marque. Celles-ci seront utilisées sur les réseaux sociaux de la Fédération des Parcs.

6.2 APPUI AUX PARCS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA MARQUE

Dans le cadre du déploiement de la nouvelle marque, la Fédération est intervenue en appui/conseil aux Parcs à titre individuel mais aussi dans en poursuivant le travail d'élaboration de référentiels sectoriels cadre dans 3 domaines : canard/foie gras, bière, huîtres, prestations autonomes d'activités de pleine nature (location matériels).

De plus, un travail s'est poursuivi sur la construction d'une centrale argumentaire.

La Fédération des Parcs intervient chaque année pour favoriser les échanges et la formation.

Dans ce cadre, le séminaire de formation/échange qui s'est tenu les 8 et 9 octobre derniers dans le Parc du Haut-Jura a réuni environ 70 personnes d'une trentaine de Parcs. Il comportait trois temps :

- un bilan de la dynamique de la marque sur les territoires et au plan national ;
- des temps de travail en ateliers sur l'argumentaire, l'évolution de critères, l'articulation de la marque avec le. Positionnement « Destination Parcs », la communication numérique, l'audit et le suivi des conventions de marquage ;
- un moment de découverte d'actions et de rencontre avec des acteurs engagés sur la marque au sein du Parc du Haut-Jura.

6.3 SUIVI DES PROJETS D'ATTRIBUTION DE LA MARQUE PAR LES PARCS

En plus du travail sur les questions stratégiques nationales, la Commission marque veille à la cohérence de l'utilisation de la marque avec le Règlement d'usage commun. A cet effet, elle valide les projets de marquages proposés par les Parcs lors de ses réunions trimestrielles.

En 2019, 28 projets de marquage ont été présentés par quinze Parcs.

Depuis le lancement de la nouvelle marque, près de 100 projets de marquage nouveaux ont été présentés par des Parcs. Au total, 46 Parcs proposent des produits et services marqués à ce jour proposés par 2 500 entreprises bénéficiaires.



Marquages proposés par les Parcs en 2019

1 Marquage Artisanat / Industrie

- Métiers d'art en Armorique

18 Marquages Agricoles

- Production végétale : légumes, fruits, fleurs et plantes aromatiques/médicinales du Queyras
- Cueillette sauvage du Queyras
- Produits transformés issus de production végétale ou cueillette du Queyras
- Plantes aromatiques des Baronnies provençales
- Fruits, fleurs, plantes en Vosges du nord, Ardennes et Alpillles
- Filière farine et pain en Luberon
- Pisciculture en Préalpes d'azur
- Élevage herbivore en Sainte Baume et Gâtinais français
- Élevage herbivore et monogastrique en Ardennes
- Élevage monogastrique en Gâtinais français
- Produits carnés des Ballons des Vosges
- Miel des Ardennes, de Sainte-Baume et des Vosges du nord
- Vins du Haut-Languedoc et de Narbonnaise en Méditerranée

9 Marquages touristiques

- Visite de sites en Sainte Baume
- Hébergement/restauration en Sainte-Baume, Camargue, Gâtinais français, Aubrac, Vosges du Nord, Landes de Gascogne
- Prestations éducatives en Vosges du Nord
- Prestations accompagnées Activités de pleine nature en Sainte-Baume

6.4 CONCLUSION SUR L'ÉTAT DE LA DYNAMIQUE RELANÇÉE

Au terme de cette 4^e année après le lancement de la nouvelle marque, quelques résultats ou critères témoignent du renforcement de la dynamique au sein du réseau et en dehors :

- Forte mobilisation du réseau des Parcs : 46 sur 54 engagés, large participation des Parcs aux actions collectives, évolution de la posture de certains Parcs par rapport à la marque, nombre de marquages en progression en lien avec la création de nouveaux référentiels sectoriels ;
- Intérêt de réseaux de distribution vis-à-vis de la marque, sollicitation de partenariats ;
- Gain de visibilité auprès du public (impact campagnes presse, Facebook et événementiels).

Économie et tourisme

Dans le prolongement des dernières années, la Commission « Économie et tourisme » qui s'est réunie le 9 janvier 2019 a principalement travaillé sur les chantiers suivants :

- la poursuite du processus d'appui à l'émergence d'activités sur les Parcs ;
- la mise en œuvre de la feuille de route du cadre stratégique commun en matière de tourisme et de loisirs ;
- les actions prolongeant la feuille de route sur le thème « Biodiversité et économie ».

7.1 ÉMERGENCE D'ACTIVITÉS

Conscient de l'importance des enjeux de renouvellement du tissu économique et de réponse à des finalités de valorisation durable de ressources locales dans le cadre de projets « atypiques », la Fédération a poursuivi l'animation sur cette question dans deux principales directions :

Outillage des Parcs volontaires dans le travail d'appui à l'émergence d'activités

Démarré en 2014, le travail d'appui à l'expérimentation de fabriques à projets s'est prolongé en 2019. Tout en poursuivant l'expérimentation de ce dispositif sur des Parcs (Ballons des Vosges, Pyrénées catalanes, Millevaches en Limousin et Haut-Languedoc), il est apparu nécessaire de capitaliser sur la base des cinq ans d'engagement pour aider les Parcs à mettre le pied à l'étrier sur leur territoire. En effet, si l'outil a montré son intérêt notamment sur le Parc des Ballons des Vosges, il n'a pas connu une multiplication dans beaucoup d'autres Parcs. Un document a donc été rédigé avec Territoires conseils.

Il s'articule autour de trois chapitres :

- Les Fabriques à Projet comment faire ?
- Les conditions de réussite d'une démarche de fabrique à Projet
- Les voies possibles pour démarrer

Le travail de capitalisation permet aujourd'hui de proposer aux Parcs qui le souhaitent la « démarche Fabrique à Projet » avec un appui de la Fédération, du groupe d'échange aujourd'hui connecté à la « communauté émergence » animé par l'agence AVISE, et toujours des ressources mobilisables de Territoires Conseils (formation, formation-action, initiation de démarche, etc.).

La démarche « Fabriques à Projets » donne aux Parcs un cadre favorable qui invite les partenaires à coopérer sans se heurter aux questions de légitimité et de périmètres d'intervention.

Cette démarche est d'une grande souplesse ; chaque Parc l'adapte à sa situation. « Le mode de faire fabrique à projets », se met en place progressivement dans l'équipe à partir des savoir-faire existant et avec les partenaires, à l'occasion de projets concrets, et cela sur plusieurs années. La coopération autour du métier d'animation-développement et d'accompagnement de projets s'organise autour d'une méthodologie aux principes très simples.

Concernant l'accompagnement des Parcs volontaires, la Fédération a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès de ceux-ci pour un accompagnement portant davantage sur des projets (par rapport à l'organisation du dispositif). La démarche s'appuie sur **4 étapes clés** :

- **Préparation** (Identification de la ressource territoriale, Partage de l'ambition du projet, Mise en place du groupe créatif) ;
- **Détection** (Cartographie des acteurs, Mobilisation des acteurs, Rencontre créative) ;
- **Conception** (Passage de l'idée au projet, Alignement d'intérêt, Contribution des acteurs) ;
- **Co-construction** (Première approche de la modélisation économique et sociale et du portage juridique, validation du projet ou arrêt, construction de la feuille de route).

Les modalités d'accompagnement sont au nombre de trois : trois jours d'accompagnement personnalisés *in situ*, un voyage d'étude. Enfin, le travail sur chacun des Parcs peut se prolonger par deux journées de travail inter-territoires.

Entreprise	Secteur activité	Parc	Année / Création
Sap Alpilles	Conserverie artisanale qui propose la transformation de légumes et de fruits	Alpilles	2018 Artisanat/Agri
Karteko	Atelier de design écologique	Causses du Quercy	2011 Artisanat
Les sauvages pépinières	Pépinière	Pyrénées ariégeoises	2017 Agriculture
Green'ing	Commercialise des extraits de plantes et d'ingrédients de coloration naturelle + activités de conseil ou accompagnement technique sur le développement d'ingrédients, de filière	Haut-Languedoc	2017 Agri/Artisanat
Go Free	Conception d'équipements de voyage pour les parents, et avec les parents (lits, transats)	Luberon	2014 Artisanat
Médoc Tiers lieux	Réseau d'une dizaine de tiers lieux sur le Parc dans des logiques : Travailler, se former et créer autrement	Médoc	2019 Service
Amaltup	Société qui conçoit, fabrique (sous-traitance) et commercialise des produits innovants à base de lait de chèvre	Loire-Anjou-Touraine	2018 Agri/Artisanat

Depuis le lancement de l'AMI, plusieurs Parcs se sont manifestés :

- Le Parc du Luberon, sur la consolidation d'une filière végétale associant les agriculteurs, le Parc, des chercheurs et des laboratoires de transformation ;
- Le Parc d'Armorique autour d'une démarche d'appui aux EPCI mettant en place une démarche d'accompagnement à l'émergence d'activité en lien avec l'Économie sociale et solidaire et la Région Bretagne ;
- Le Parc du Haut-Languedoc sur un projet associant une commune et des acteurs publics et privés pour construire un pôle d'artisans d'art sur la commune de Villemagne l'Argentière.

Dans le cadre de ce dernier Parc, plusieurs temps de travail ont déjà été engagés.

Lors d'une première rencontre, la caisse des dépôts et la Fédération ont pu présenter le dispositif au Parc du Haut-Languedoc, au maire de la commune et aux différents acteurs concernés et vérifier qu'il était pertinent par rapport au projet. Puis le processus a été véritablement engagé avec une deuxième réunion associant les acteurs locaux accompagnés par l'expert mobilisé dans le cadre du dispositif « EnTer ». Ensuite, une rencontre a amené les acteurs locaux du projet auprès d'un pôle d'artisanat d'art sur la commune de Sauveterre-de-Rouergue. Un échange a pu avoir lieu afin de dégager les conditions de réussite d'un tel projet au regard de l'expérience présentée. Il est prévu deux dernières journées de travail en début 2020 pour « mettre sur rail » le projet de Villemagne-l'Argentière. Les autres projets démarreront aussi en début 2020.

Promotion de l'entrepreneuriat innovant dans les Parcs

Pour la seconde année consécutive, la Fédération des Parcs a participé à cette initiative qui permet de faire la preuve par l'exemple de la capacité du milieu rural à faire émerger des entreprises innovantes. Il a été proposé aux entreprises nouvellement créées dans les Parcs de candidater au prix spécial « Parcs ». Ce sont 42 entreprises qui ont fait acte de candidature à ce prix dans 26 Parcs. Les différents secteurs d'activité ont été couverts : entreprises de services (éducation, prestations, énergie, audiovisuel et habitat), activités artisanales (dont bois notamment), entreprises entre agriculture et artisanat, activités agricoles, entreprises touristiques et culturelles, activités commerciales de proximité et tiers lieux. Sept entreprises ont été nominées au prix spécial « Parc naturel régional » (cf. tableau ci-dessus).

La remise des prix se fera le 24 janvier 2020.

Les nominés feront l'objet d'une importante valorisation (presse et radio nationales et les réseaux sociaux) mais aussi sur d'autres supports (en 2019 : dossier dans le magazine Parcs, deux vidéos, etc.).

blf **INNOVER À LA CAMPAGNE** **MILAN**

Vous vivez à la campagne, vous êtes un créateur de projet innovant ?

Participez au prix "J'entreprends là où j'ai envie de vivre!"

Déposez votre candidature avant le 28 novembre 2019
www.innovalacampagne.fr

Capital bpi france Initiative France TERRE & FILS Alpes Breizh Bretagne PYRÉNÉES

7.2 BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le cadre d'un travail conjoint entre les commissions « Économie et tourisme » et « Biodiversité et gestion de l'espace », nous poursuivons la mise en œuvre de la feuille de route sur le thème « Biodiversité et économie » par l'organisation d'un séminaire sur le biomimétisme dans le Trièves en novembre. Sur cette question, les Parcs sont intéressés même s'ils l'appréhendent mal et sont plutôt dans l'expectative. Une enquête auprès des Parcs montre qu'un quart reconnaît qu'il s'agit d'un concept évoqué en leur sein. Une grande majorité ne sait pas si cela va se traduire par un engagement. Il est prévu d'organiser un séminaire sur ce thème en 2020 et de s'inscrire dans le cadre de l'opération « Entreprise engagée pour la nature » lancée par le ministère de la Transition écologique et solidaire.

7.3 TOURISME DURABLE ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Cadre stratégique commun en tourisme et sports de nature

La Fédération a coordonné le travail de mise en œuvre du nouveau cadre stratégique commun. Après le choix d'un positionnement « Utopie rurale », nous avons engagé en 2019 la seconde phase. Il s'agit de la définition d'une stratégie et des modalités de construction et de mise en marché de l'offre de la destination « Parcs », à partir de 2021.

Suite au choix des prestataires, un benchmark a été effectué auprès de différentes structures : acteurs commercialisant des offres croisant avec le positionnement « Utopie rurale », des partenaires potentiels (publics et privés) favorisant la mise en œuvre de ces offres. Ces structures peuvent être des acteurs historiques mais aussi de nouveaux entrants en recherche d'innovation et des organismes fortement établis mobilisant des grands volumes. Dans ce cadre, l'idée était de constituer un « cercle de partenaires » qui contribueront à la démarche dans une logique de réflexion-action. Un des principaux enseignements du benchmark porte sur le constat que tous les éléments définissant l'offre « Utopie rurale » ne constitue pas des leviers déclenchant une décision d'achat des consommateurs.

En parallèle, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé auprès des Parcs afin de s'appuyer sur cinq territoires pilotes (Landes de Gascogne, Vexin français, Queyras, Lorraine et Haut-Languedoc) permettant de tester les processus d'élaboration de différents types d'offres et de commercialisation. Sur chacun de ces territoires, une journée de travail a été organisée, réunissant des prestataires, des partenaires et des élus et directeur du Parc afin de tester le degré d'intérêt de la démarche. Globalement, celle-ci a été jugée pertinente, différenciante et pouvant générer leur mobilisation.

En complément, quatre focus groupes consommateurs ont été réunis à chaque fois dans une grande ville (Paris, Bordeaux, Lyon et Montpellier). Ceux-ci ont permis de vérifier l'intérêt également du public par rapport aux offres presentées « Utopie rurale ».

Début 2020, le travail de modélisation se poursuivra, devant déboucher sur le choix d'un scénario d'organisation de l'écosystème permettant de commercialiser des offres liées au positionnement retenu.

Positionnement des Parcs au sein de la charte européenne du tourisme durable (CETD)

La CETD a aidé les Parcs à structurer une démarche de tourisme durable sur leur territoire. Depuis plusieurs années, ils ont travaillé sur le volet 3, à savoir celui qui engage les opérateurs de voyages. Régulièrement, une commission mixte agréée des agences qui se sont engagées à prendre davantage en compte des logiques durables dans leur développement. Cette année encore, ce sont deux Tours opérateurs qui ont renouvelé leur adhésion à la CETD.

De plus, des passerelles entre la CETD et la marque « Valeurs Parc naturel régional » ont été créées fin de développer une offre différenciante plus lisible au plan national.

Salon «Destination nature»





Rappel des différentes étapes du processus conduite sur 2019

Étape 1

Benchmark d'offres « Utopie rurale » ou d'offres « cousines », existantes sur le marché.

Étape 2

Repérage de partenaires potentiels au développement de la « Destination Parc » et apprécier leurs capacités à devenir partenaires du projet.

Étape 3

Formaliser les principaux éléments de contenu d'une offre positionnée « Utopie rurale » (en termes de contenus, portage, marketing).

Étape 4

Modéliser 3 ou 4 types d'offre Sur la base des conclusions de l'étape 3 dans 4 à 5 Parcs volontaires.

Étape 5

Tester les offres types en organisant un retour consommateurs à partir d'offres existantes que l'on a identifiées et / ou d'offres nouvelles, à partir de 3 ou 4 focus groupes.

Étape 6

Réflexions et formalisation d'une stratégie globales « produits des Parcs » pour se doter d'une vision claire, partagée de la manière dont on articule la marque « Valeurs Parcs naturels régionaux » et « Destination Parcs », la manière dont on communique en interne et en externe, que l'on pourra décliner en stratégie de communication globale « Produits Parcs ».

Étape 7

Modéliser les modalités d'accompagnement nécessaires à la construction d'une offre adaptée au positionnement choisi pour « designer » l'offre du local au national : dans les mêmes quatre Parcs en examinant la capacité des Parcs et de leurs partenaires territoriaux à faire émerger une offre touristique, en identifiant pour chacune des étapes les scénarios les plus probables de mise en oeuvre, les nécessités d'accompagnement collectif facilitant l'accomplissement de ces fonctions, les types d'accompagnement à l'échelle de chaque Parc et les types de positionnement avec les acteurs touristiques locaux jusqu'au niveau régional, pour garantir la cohérence de l'ensemble de l'offre « Destination Parcs » dans une optique de mise en marché à l'échelle nationale.

Étape 8

Modéliser des modes de management et de fonctionnement économique de la « Destination Parcs » à l'échelle nationale à partir de 2 ou 3 scénarii de mise en marché (par exemple « acteurs locaux et accords commerciaux » / « partenariats exclusifs avec des TO et ou des plateformes » / « SEPAQ à la française »). Il s'agit de pouvoir choisir un modèle d'organisation interne au réseau.

Échange d'expériences à l'occasion du séminaire annuel tourisme/sports de nature

Le séminaire annuel destiné aux chargés de mission tourisme des Parcs s'est déroulé du 9 au 11 octobre 2019 dans le Parc du Haut-Jura.

Ce type de séminaire a toujours pour objectif :

- le partage d'expériences entre Parcs et partenaires;
- des apports extérieurs sur des points particuliers;
- la découverte des réalisations du Parc d'accueil et de ses partenaires.

Cette année, il a été l'occasion d'organiser un temps de travail avec les chargés de mission des Parcs sur la démarche « Destination Parcs », notamment sur la définition des marqueurs du positionnement « Utopie rurale ». Plus précisément, ce temps a porté sur :

- Point sur l'état d'avancement : présentation par les prestataires suite au Comité de pilotage;
- Compte rendu des entretiens des acteurs et partenaires;
- Présentation de l'étude KIIPIK sur le slowtourisme.

De plus, la présence de la Fédération dans le Haut-Jura a permis d'organiser une grande séquence régionale, croisant aussi avec la démarche « Destination Parcs » en abordant :

- La **filière « lacs, rivières et cascades » du Massif du Jura** : un collectif d'acteurs réuni autour d'une « stratégie de l'adaptation »;
- Les **Grandes traversées du Jura** (GTJ) : l'itinérance comme trait d'union entre les territoires;
- La **Destination Montagnes du Jura** : un collectif d'acteurs, une marque, une destination. Présentation du rôle d'animateur, de coordinateur et d'acteur de la chaîne communication – commercialisation du collectif et de l'articulation de la marque avec les territoires.

PARTIE 8

Agriculture et alimentation

La Commission « Agriculture et forêt » s'est réunie à deux reprises en 2019, le 8 avril et le 15 octobre 2019. La Commission « Agriculture et forêt » a changé de nom et est désormais consacrée à l'agriculture et à l'alimentation, la forêt ayant désormais sa propre Commission.

8.1 AGROÉCOLOGIE

Séminaire « Agriculture »

Réunis dans les Parcs de Camargue et des Alpilles du 5 au 7 juin 2019, près de soixante techniciens en agriculture se sont penchés sur le thème « En quoi l'agroécologie contribue-t-elle à la transition agricole et alimentaire ? (et inversement) ». En effet, ces deux thèmes sont étroitement liés. Pour manger sain, local et durable il est aussi nécessaire de produire de façon plus agroécologique. Et les pratiques agroécologiques ne pourront se pérenniser que si elles sont rémunérées. Une des voies est la relocalisation de l'alimentation.

Le séminaire se déroulait au cœur du système agricole camarguais dans une exploitation typique de l'association entre grandes cultures et élevage : la manade Blanc. Les deux Parcs ont présenté le programme agroécologique Camargue-Alpilles, qui vise à entraîner tous les agriculteurs vers des pratiques plus agroécologiques. Le ministère de l'Agriculture a présenté aux Parcs le dispositif Haute valeur environnementale, ses modalités de certification, d'équivalence et son cahier des charges en vue notamment d'une réflexion plus approfondie dans le cadre de la marque « Valeurs Parc ». Agroof a expliqué les actions menées en faveur de l'agroforesterie et en particulier la filière « végétal local » et le label « haie » porté par l'AFAC Agroforesteries. Le Bureau d'analyse sociétal pour une information citoyenne (BASIC) est venu présenter le convertisseur PARCEL, un outil prospectif de sensibilisation sur les transitions agricole et alimentaire qui a beaucoup intéressé les Parcs. Après un point sur les PAT (projets alimentaires territorialisés) dans les Parcs, il y a eu la présentation locale du PAT porté par

le PETR Pays d'Arles-Aix Marseille. Nous avons également découvert les actions de 1+Bio, une association nationale qui existe depuis 2002 et qui agit en faveur d'une restauration collective de qualité en soutenant les changements de pratiques en ce sens. Enfin, nous avons eu un aperçu de ce qui existe en matière d'intégration des animaux aux cultures. Longtemps utilisée par le passé, cette pratique tend à être à nouveau redéployée et est encouragée par le projet DÉPASSE dont le Parc des Alpilles est partenaire.

Après la découverte du Parc de Camargue au travers de ses manades, visite sur le Parc des Alpilles d'une exploitation viticole en biodynamie et une exploitation qui transforme et commercialise sur place ses productions végétales et s'associe également à un paysan boulanger. Après un bref récapitulatif des réflexions sur la PAC, forum ouvert travaillé en groupes sur « Quels projets pour relier agroécologie et transition agricole et alimentaire ? » qui s'est traduit par quatre ateliers proposés et animés par les participants :

- Marque « Valeurs Parc naturels régional » et Haute valeur environnementale ;
- Comment le réseau des PNR peut-il accompagner les initiatives PAT des PNR ?
- Méthodes et outils pour accompagner à l'agroécologie dans les PNR ;
- Quelles formes d'élevage demain compte tenu des évolutions sociétales ?

Les actes de ce séminaire, disponibles sur le site de la Fédération, ont été édités en décembre 2019.



Visite de la manade Blanc, lors du séminaire « Agriculture » dans le Parc de Camargue



Un numéro double de la lettre « Agroécologie Parcs » a été édité sur la Politique agricole commune et l'agroécologie. Développement d'un partenariat avec l'AFAC-Agroforesteries :

- Participation au projet Réunir copiloté par l'APCA et l'AFAC agroforesterie sur l'agroforesterie ;
- Contribution au séminaire « Sauvons et multiplions le bocage » coorganisé par la Fédération et l'AFAC-Agroforesteries (6 septembre, 60 personnes) ;
- Contribution au comité d'orientation du nouveau concours agroforesteries dans le cadre du concours général agricole « pratiques agroécologiques ».

La Fédération était à nouveau présente au Salon de l'agriculture avec plusieurs Parcs aux côtés du Collectif des races locales de Massif (Coram). Une table ronde « Races locales et territoires de Parcs » y a été organisée.

8.2 POLITIQUES AGRICOLES

Un travail a été réalisé pour la rédaction concertée par les Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux (12 réunions, 5 groupes) d'un plaidoyer pour une Politique Agricole Commune des territoires fixant les bases de la stratégie défendue par les Parcs. Ce document a été approuvé par le bureau de la Fédération le 18 septembre dernier. Un séminaire de restitution et d'échange réunissant 50 personnes a été organisé le 5 septembre à Paris avec les partenaires ayant contribué au projet et les Parcs en présence des deux ministères de l'agriculture et de la transition écologique et solidaire.

La Fédération a participé aux réunions d'information et de concertation organisées conjointement par le ministère de l'Agriculture et celui de la Transition écologique et solidaire pour présenter le projet de réforme et le diagnostic préalable au programme stratégique national de la future PAC.

La Fédération a présenté au ministère de l'Agriculture conjointement avec l'AFAC agroforesteries et l'APCA un projet de proposition pour la mise en œuvre de la future PAC sur la haie et le bocage. Un technicien du Parc de l'Avesnois était également présent à cette réunion d'échange.

La Fédération participe également aux travaux et aux AG de la plateforme « Pour une autre PAC » qui rassemble une quarantaine d'organisations militant pour une PAC plus juste et plus verte et contribue à leurs tribunes publiées par des quotidiens nationaux.

8.3 ALIMENTATION

Un plaidoyer « Les Parcs, territoires d'une alimentation responsable et durable » a été rédigé et signé par les présidents de Parcs lors des Universités d'été en juillet 2019. Il vise à réaffirmer le rôle des Parcs naturels régionaux dans la transition agricole et alimentaire et proposer une feuille de route pour accompagner cette transition sur les territoires.

Trois nouveaux Parcs pilotes se sont engagés dans la méthode de repérage des initiatives d'alimentation responsable et durables et des politiques publiques les favorisant : Parcs de Scarpe Escaut, Boucles de la Seine Normande et Golfe du Morbihan. Des stagiaires des Parcs ont été formés à la méthode qui a permis la rédaction de fiches d'initiatives. 150 initiatives diverses d'alimentation durable et responsable sur les neuf Parcs pilotes engagés depuis 2018 ont ainsi été répertoriées. La Fédération aux côtés de son partenaire Résolis a participé aux réunions de restitutions organisées sur les territoires et au lancement du Projet alimentaire territorialisé dans sur le Parc du Perche. Le Comité technique et de pilotage du projet s'est réuni le 4 décembre dernier.

Une étude sur les Projets alimentaires territorialisés dans les Parcs a été réalisée par un groupe d'étudiantes de Sciences Po Paris. La synthèse et les 48 fiches seront éditées début 2020.

Au Salon de l'agriculture, la Fédération a signé avec AgroParis Tech et Résolis une convention pour la création de la chaire « Interactions » sur le thème de la transition agricole et alimentaire.

Une mission de préfiguration d'une coopération franco-québécoise sur le thème de la transition agricole et alimentaire a également été menée au Québec. Cette coopération en est à ses prémices. Elle va impliquer la Recherche (Université de Laval et la Chaire Interactions AgroParis Tech) et des collectivités territoriales au Québec (Communauté métropolitaine de Québec et les municipalités régionales de Comté) comme en France ainsi que des organisations socio professionnelles et plusieurs Parcs naturels régionaux français dont celui de Corse qui était présent lors du voyage au Québec et représenté par son président Jacques Costa.

La Fédération participe au Comité d'orientation d'un projet mené par la Fondation Carasso sur la transition agricole et alimentaire.

8.4 PROJET VENAISON

Il s'agit d'un projet national de capitalisation d'expériences, d'information et d'appui pour le développement de filières de proximité de valorisation de viande de gibier pour les territoires ruraux de France. Il vise notamment à organiser et appuyer les filières venaison existantes ou en création dans les territoires pour servir d'exemples démonstratifs de la possibilité de créer des filières rentables et de renforcer l'approvisionnement local en viande de venaison. Ce projet piloté par la Fédération nationale des chasseurs s'appuie sur cinq autres partenaires nationaux : les Chambres des métiers et de l'artisanat, l'ONF, le CNPF, le Conservatoire du Littoral et la Fédération. Une convention a été signée par les six partenaires. Cinq sites pilotes seront plus spécifiquement suivis dont deux situés sur des Parcs naturels régionaux : les Ballons des Vosges et les Ardennes.

8.5 FORÊT ET FILIÈRE BOIS

Animation du réseau forêt de la Fédération

Échanges mails inter-Parcs sur les sujets suivants

- Cahier des charges pour la révision d'une Charte Forestière de Territoire ;
- Recommandation pour l'intégration paysagère des deserts forestiers ;
- Revue bibliographique sur les « coupes forestières à blanc ».

Relai d'informations au réseau forêt des Parcs, notamment :

- Invitation à la soutenance de thèse « Adaptations aux incertitudes climatiques de long terme : trajectoires socio-écologiques de la gestion forestière française » ;
- Appel à projet de l'AFB : appui méthodologique et statistique à destination des gestionnaires d'espaces naturels protégés ;
- Appel à contributions pour le symposium européen « Adaptation des forêts aux changements climatiques », en novembre 2019, Toulouse ;
- Programme du voyage d'étude dans le Vorarlberg proposé par la Fédération, le CAUE de l'Aisne, et le Parc des Monts d'Ardèche ;
- Programme du « forêts anciennes » organisé par l'IPAMAC et ses partenaires, en juin 2019, à Florac ;
- Publication de l'IF n°44, L'IGN accompagne les Parcs naturels régionaux.

Animation de la Commission « Forêt » de la Fédération

Réunion, organisation et animation de la Commission « Forêt-filière bois » de la Fédération du 14 mars 2019.

Mise en œuvre des actions suivantes :

- Valorisation des concours SylvoTrophées des Parcs sur le site Internet et les médias de la Fédération ;
- Rédaction et animation d'une note de positionnement forêt-filière bois (éléments de positionnement partagés par l'ensemble des Parcs naturels régionaux de France sur la forêt et la filière bois). La note a été adoptée par le bureau de la Fédération du 18 juin 2019.

Représentation du réseau des Parcs

- Échange avec PEFC France en vue d'associer la Fédération à la Chambre consultative de PEFC. Projet adopté à l'unanimité par le Bureau de la Fédération du 18 octobre 2019 ;
- Contribution au dossier Énergie du n°67 de la revue « Espaces naturels » ;
- Rédaction d'éléments pour une rencontre à l'Assemblée nationale le jeudi 17 octobre 2019 autour du thème des forêts françaises, de leur filière et de leur rôle dans les territoires (échanges autour d'une proposition de loi portée par des parlementaires, des associations et des syndicats) ;
- Rédaction d'une note de présentation de la mission forêt de la Fédération pour le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Objectif : demande de participation au financement de la mission forêt de la Fédération. Rencontre avec le ministère le 13 mars 2019 ;
- Rédaction d'une note de présentation de la mission forêt de la Fédération pour l'Agence française pour la biodiversité. Objectif : demande de participation au financement de la mission forêt de la Fédération.

Plaidoyer « Les Parcs, territoires d'une alimentation responsable et durable », rédigé et signé par les présidents de Parcs lors des Universités d'été, juillet 2019



PARTIE 9

Urbanisme, paysage, climat et énergie

La Commission « Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie » s'est réunie le 13 juin et le 22 octobre.

9.1 ATELIERS TERRITORIAUX « HORS LES MURS »

La Fédération des Parcs a poursuivi le développement des ateliers territoriaux pluridisciplinaires « hors les murs ».

Mobilisation des Parcs et de l'enseignement supérieur

Le 2 avril 2019, la Fédération des Parcs a organisé une journée de rencontre et de valorisation des ateliers « Hors les murs », au ministère de la Transition écologique et solidaire à L'Arche de La Défense. Pour la première fois, la dimension opérationnelle de ces ateliers a pu être valorisée. La parole a été donnée aux élus, techniciens et enseignants autour de trois tables rondes, afin d'échanger sur l'intérêt, la plus-value et les questionnements de ces ateliers inédits. Il a notamment été évoqué une démarche gagnant-gagnant entre les communes, les écoles et les étudiants. Des rencontres entre les Parcs et les enseignants se sont déroulés une partie de l'après-midi, sous forme de « speeds datings », permettant de préparer de nouvelles candidatures.

Une démarche qui se renouvelle et qui s'enrichit

Cette année a été marquée par une forte appropriation et un véritable approfondissement dans le montage des ateliers « Hors les murs ». De nouvelles disciplines ont émergés, permettant de renouveler le regard sur les territoires et répondre aux enjeux de manière originale. Chacun des projets soutenus aborde le défi de la revitalisation avec des entrées originales : le patrimoine bâti, naturel et culturel, les formes architecturales, la gestion de l'espace et le maillage urbain, la transition écologique, énergétique et sociétale ou encore la mobilité.

La Fédération des Parcs a soutenu huit ateliers territoriaux, permettant à des étudiants en sciences politiques, sociologie, anthropologie, urbanisme, paysage et architecture de s'immerger dans des villages de Parcs naturels régionaux. Ces travaux ont permis de faire émerger des pistes de développement cohérentes, au point d'être reprises par les équipes municipales et confrontées à des commandes réelles.

Les Parcs lauréats de l'Appel à manifestation d'intérêt

La Fédération a organisé et animé quatre comités de pilotage et de sélection avec ses partenaires : le commissariat général à l'égalité des territoires, les ministères de la Culture, de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (les 28 janvier, 21 juin, 9 septembre et 22 novembre 2019).

7 ateliers se sont déroulés en 2019

- L'Université d'Artois, l'université de Lille et l'université du Littoral Côte d'Opale dans le Parc de Scarpe-Escaut ;
- L'École nationale supérieure d'architecture Paris-la Villette (EnsaPLV) & Science Po Toulouse dans le Parc des Pyrénées ariégeoises ;
- L'École d'urbanisme de Paris (EUP) & l'École de paysage d'Angers (Agro campus Ouest) pour dans le Parc du Vercors ;
- L'École d'urbanisme de Paris (EUP) et l'Université de Cergy-Pontoise dans le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse ;
- L'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse (Ensat), l'Université d'Avignon & l'Université de Champollion Albi dans le Parc du Haut-Languedoc ;
- L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (Ensap) & l'Université de Cergy-Pontoise (UFR Lettres et Sciences Humaines) dans le Parc du Vexin français.

La Fédération et ses partenaires ont également soutenus quatre projets d'ateliers « hors les murs » qui se dérouleront lors du premier semestre 2020 dans les Parcs naturels régionaux de la Lorraine, du Haut-Languedoc, de Loire-Anjou-Touraine et des Monts d'Ardèche.

► www.parc-naturels-regionaux.fr/article/atelier-hors-les-murs



Journée de valorisation des Ateliers «Hors les murs» avec Paul Delduc, DGALN, et Éric Brua, directeur de la FPNRF



9.2 URBANISME

Étude sur les outils de connaissances dans les Parcs

Les Parcs naturels régionaux sont des structures reconnues pour mettre en œuvre un aménagement fin de leur territoire. Pour y parvenir, ils assurent notamment la production et la diffusion des savoirs, permettant la compréhension et l'analyse précise des espaces et de leurs fonctionnements. Quelles plus-values apportent-ils donc aux collectivités et acteurs en la matière ? Et surtout, en quoi le développement des connaissances apparaît-il comme un levier essentiel à la préservation et la maîtrise des territoires ruraux et périurbains ? Lors d'une journée d'échanges consacrée aux outils de connaissance, organisée par la Fédération, les résultats d'une étude connexe menée auprès du réseau ont été présentés et débattus, grâce à l'appui de nombreux retours d'expériences. L'objectif de ces travaux : recenser les différents modes d'implication des Parcs dans la construction et la diffusion des savoirs, mesurer leur intérêt et leur influence dans l'aménagement du territoire et réfléchir ensemble aux marges de progression possibles.

Singularité, complémentarité et interdépendance des outils de connaissance

La grande force des Parcs se situe dans leur capacité à mobiliser et inventer des outils plurifonctionnels et transversaux qui permettent d'actionner les différents leviers de l'aménagement du territoire par des usages prospectifs, opérationnels, d'encadrement et de sensibilisation. L'enquête menée auprès de 23 Parcs a tout d'abord mis en évidence l'importance du nombre et de la diversité des outils créés, intégrant l'ensemble des champs de l'aménagement : l'urbanisme, le paysage, la biodiversité, l'agriculture, l'économie, la culture, etc. Quatre principales familles ont pu être distinguées : les outils préalables à l'aménagement (inventaires, diagnostics, observatoire) ; ceux à l'attention directe du projet (schémas, chartes thématiques, plans, expertises) ; les démarches de coproduction citoyenne (participatives, culturelles et artistiques) ; et, enfin, les dispositifs de partage et de diffusion. Ces outils sont complémentaires, voire interdépendants, signifiant qu'un Parc peut difficilement se soustraire d'une de ces familles, sans quoi l'impact sur le territoire sera amoindri.



En outre, s'ils produisent quelques outils d'appellation commune (inventaire du patrimoine, expertise territoriale, atlas de la biodiversité, observatoire territorial, etc.) aucun ne prend véritablement la même forme ni la même fonction. Leur caractère dépendra généralement du type d'espace sur lequel ils se déploient, qu'il soit sous forte ou faible pression anthropique. D'où la reconnaissance d'une grande adaptabilité et de l'inventivité des Parcs dans la fabrique des savoirs.

Pouvoir de rassemblement et culture de projet : un atout à confirmer

De manière générale, l'atout principal des outils proposés par les Parcs est sans conteste leur pouvoir de rassemblement des acteurs et la construction d'une culture commune, comme en témoigne le nombre important de bénéficiaires et d'utilisateurs. Tous les retours d'expériences présentés lors de cette journée vont en ce sens : ils permettent l'appropriation de sujets complexes (les « petites terres » sur la trame verte et bleue du Livradois-Forez par exemple) et favorisent la coopération et la confiance entre les acteurs. Le Schéma intercommunal d'Aménagement et de Gestion de l'espace exposé par le Parc des Monts d'Ardèche a notamment fait ressortir l'intérêt de ce genre de démarche pour encourager la culture du projet tout en échappant à une certaine forme de pression que peut conduire l'élaboration traditionnelle des documents d'urbanisme. En revanche, certains acteurs pourraient être davantage intégrés à la construction de ces outils, mais aussi mieux ciblés en matière d'utilisation : la population et l'enseignement supérieur particulièrement. Pour ce dernier, son implication a largement fait ses preuves dans la création de dispositifs de qualité, comme l'illustre bien le Parc du Golfe du Morbihan avec son outil d'aide à la décision « CACTUS », sur l'adaptation au changement climatique. La plus grande mobilisation des milieux scientifiques et notamment universitaires semble être une piste favorable à l'optimisation des outils de connaissance, à laquelle doit être rattachée la question des conseils scientifiques plus ou moins bien mis à profit par les structures.

Transparence et objectivité : des Parcs médiateurs

Autre intérêt majeur exprimé lors de cette journée, la capacité des Parcs à traiter des problématiques sensibles et conflictuelles, en permettant d'objectiver les tendances et suivre les évolutions territoriales par le biais d'outils d'observation. Le cas du Parc du Haut-Languedoc et de son observatoire des énergies renouvelables en est un bon exemple. Construit dans un esprit de transparence, dans le contexte délicat et sujet à controverse du développement éolien, il offre à tous les acteurs une base commune de lecture et d'interprétation et favorise l'apaisement des débats tout en garantissant le respect du cadre légal. Cependant, cet exemple permet de toucher un point problématique, celui de l'acquisition de connaissances produites par des tiers, dont la donnée est souvent difficile à obtenir.

Une transversalité difficilement assumée

La question de la transversalité disciplinaire, de plus en plus affirmée par les Parcs comme moyen idéal pour créer des passerelles entre les domaines de savoirs, a également été abordée. Cette fonction précieuse pour ouvrir le maximum de portes aux acteurs soucieux d'un aménagement fin du territoire est une gageure pour les syndicats mixtes qui se retrouvent parfois confrontés aux limites de l'exercice. Ils se retrouvent notamment bridés par leur propre organisation structurelle, pas toujours adéquate, mais aussi par la complexité que représente cette transversalité au quotidien. Elle n'est d'ailleurs pas systématiquement reconnue par l'ensemble des partenaires qui peuvent être réticents à intégrer ou financer des outils qui sortiraient des contours d'expertise conventionnels.

L'animation : indispensable, mais à la peine

En matière d'implication, les syndicats mixtes portent une multitude de casquettes vis-à-vis de ces outils et sont notamment le plus souvent chefs de file ou coordinateurs. Ils jouent également un grand rôle dans la diffusion des savoirs. Ces trois fonctions nécessitent une part conséquente et indispensable d'animation, en amont, pendant la construction de ces outils et en aval. Il s'agit bien là, indéniablement, de la clé du succès des Parcs en matière d'aménagement du territoire, permettant de sortir de la confidentialité les travaux réalisés et de faciliter l'appropriation de cette connaissance et leur exploitation dans les projets. Il faut souligner en ce sens que si les Parcs sont certes producteurs de savoir, celui-ci est rarement décloisonné de l'action et généralement couplé à une dynamique d'accompagnement opérationnel, affirmant d'autant plus leur rôle d'animateur. Cette double implication de la « connaissance-action » demande une mobilisation humaine constante et particulièrement chronophage au regard des plans de charge souvent tendus et des moyens disponibles limités. Peu ou mal anticipée financièrement, sous-évaluée dans le temps, cette animation demeure une préoccupation centrale parmi les agents.

L'évaluation en question

Enfin, l'enquête et les échanges de la journée ont soulevé la complexe question de l'évaluation de ces outils, sur laquelle les Parcs semblent pour le moment moins à l'aise. On constate en effet que celle-ci n'est pas systématique, ce qui pose fondamentalement problème en termes de renouvellement et de montée en qualité. Sur ce sujet, l'étude a permis d'énoncer une série d'indicateurs qui peuvent servir de base à cette évaluation et a aussi mis en évidence les outils plus ou moins influents en matière d'aménagement du territoire. Ceux-ci devront à terme faire l'objet d'un approfondissement, en appuyant l'analyse sur des retours d'expérience exemplaires afin d'affirmer la plus-value du réseau et d'affiner le choix de ses dispositifs et ses méthodes d'implication.

► www.parc-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/etude_outils_de_connaissance_dans_les_parc.pdf

9.3 LE PAYSAGE**Un projet de recherche sur le rôle de l'Observatoire photographique du paysage dans l'aménagement du territoire****L'Observatoire photographique du paysage, à la croisée des chemins**

L'engagement d'un travail recherche, découlant des différents travaux et temps d'échange autour de l'Observatoire photographique du paysage (OPP), initiés depuis 2014 par la Fédération des Parcs, suite au redéploiement de l'outil, paraît aujourd'hui pertinent, celui-ci se trouvant à un moment charnière de son existence. Les Parcs naturels régionaux tout au long des réflexions conduites, ont exprimé de manière forte, leur besoin concernant l'apport de conseils en lien à l'analyse, à la valorisation et pour une utilisation plus optimale de l'outil, sur le plan opérationnel. Le recensement des pratiques mises en lumière en matière d'Observatoires photographiques du paysage a notamment révélé un emploi de l'outil, positionné par certains Parcs en renfort de l'aménagement du territoire et de la planification (Pilat, Vosges du Nord, Golfe du Morbihan). En raison de l'intérêt de cet apport, conforté par les expérimentations conduites par ces territoires les plus avancés dans la réflexion, ce travail de recherche s'attachera donc à étudier les voies de mobilisation de l'Observatoire photographique du paysage au service de l'aménagement du territoire ainsi que l'élargissement de ce type d'usage, à l'ensemble des Parcs.

Pour cela, la recherche identifiera :

- les pistes favorables à cette utilisation élargie de l'outil pour l'aménagement du territoire ;
- la capacité des Parcs à exploiter l'Observatoire photographique du paysage comme support d'aide à la décision ;
- les forces et les limites à son utilisation opérationnelle ;
- les éléments à questionner comme freins à l'articulation de l'outil aux politiques du paysage et de l'urbanisme.

Quels objectifs pour ce travail de recherche ?

Cette recherche a, ainsi, pour objectif d'analyser le potentiel de l'Observatoire photographique du paysage dans sa contribution à l'aménagement du territoire, en matière de planification et d'urbanisme, pour mesurer :

- sa force à traduire l'impact des activités humaines sur le paysage au quotidien par le biais de l'approche sociologique et anthropologique du territoire ;
- son aptitude à fédérer les élus, les acteurs de l'aménagement public et privé et à favoriser une meilleure adhésion de ces derniers ;
- l'aptitude de l'outil à éclairer et à inspirer les politiques publiques ou à les infléchir, y compris via l'implication des habitants ;
- sa contribution et son apport dans l'aménagement des espaces naturels et anthropiques ;
- sa capacité réelle à améliorer la qualité paysagère d'un territoire ;
- son rôle d'assembler et de mise en synergie entre les différentes disciplines sur lesquelles travaillent les Parcs.

Cinq temps sont ainsi proposés comme axes de recherche majeurs

Le premier consistera à questionner l'OPP sous le prisme anthropologique et ethnologique. Cette lecture permettra d'interroger le rapport entretenu entre perception humaine et impact de l'activité humaine sur le développement du territoire, à partir des choix photographiques effectués. Le second axe reposera sur une lecture structurale de l'outil, pour pouvoir appréhender son cadre : fonctionnement, singularités, forces, faiblesses et limites. Pour le troisième axe, il s'agira d'étudier l'OPP sous l'angle historique : contexte rattaché à sa mise en place, à quel moment de la vie du Parc celui-ci a-t-il été pensé, les objectifs et attentes lui ayant été assignés. Cette lecture sera mise en regard d'une observation scientifique de l'outil, pour évaluer ses apports dans la mise en œuvre du projet de territoire. Le cinquième axe de recherche, sera consacré à sa lecture opérationnelle et sociologique, pour connaître l'apport de l'OPP à la politique d'aménagement des Parcs et dans quelle mesure l'outil peut concourir à ses changements, à quel(s) niveau(x) et dans quelle proportion. Pour chacun de ces axes, sera appliquée une méthodologie spécifique, affinée avec le laboratoire de recherche encadrant et pouvant prendre la forme : d'enquêtes, d'entretiens qualitatifs approfondis, de travaux d'observation de terrain, d'études de cas, de collecte d'informations par le biais de sondages et grilles de questionnement, d'analyse de données, ou de réunions.

Une réflexion tenant compte des différents états d'avancement et des différentes typologies d'observatoires

Cette recherche, proposée avec l'objectif de constituer un véritable outil d'aide à la décision, à l'évaluation et à la sensibilisation des élus, ou encore avec celui d'être à l'origine de proposition d'outils transposables sur l'ensemble des Parcs, sera réalisée par le biais d'une recherche-action. Encadrée par le Laboratoire de recherche en paysage rattaché à l'École du paysage de Versailles, auxquels seront associés les Parcs, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de la Culture sur les aspects technique scientifique et budgétaire, la recherche s'inscrira dans le cadre d'un dispositif Cifre, qui prendra effet à compter du printemps 2020, pour une période de trois ans.

Il est proposé au réseau que celle-ci puisse être répartie sur plusieurs territoires de Parcs, de configuration différente, selon la logique suivante : un Parc assurant le portage administratif de la recherche et sur lequel sera traité l'ensemble des problématiques à résoudre autour l'OPP. D'autres terrains d'accueil qui permettront en parallèle de cibler certaines problématiques spécifiques : la préfiguration et la mise en place d'un observatoire, l'OPP comme outil d'aide à la décision et à la planification, ou encore comme élément de négociation et d'aide à l'évaluation.

Le 10 avril 2019, une journée d'échanges en réseau, consacrée à ce projet de recherche a eu lieu à la Fédération des Parcs. Aujourd'hui, un nombre important de Parcs (Boucles de la Seine Normande, Brenne, Corse, Haute-Vallée de Chevreuse, Vexin français, Brenne, Vosges du Nord) a conforté son intérêt à prendre part à cette aventure. Différentes pistes en lien aux partenariats technique, scientifique et budgétaire, énoncées à cette occasion ont permis d'esquisser une première ébauche de l'architecture que ce projet pourra prendre. Le projet sera engagé au premier semestre 2020.

9.4 AFFICHAGE PUBLICITAIRE ET SIGNALÉTIQUE**Défense d'afficher... Ou presque ! Une journée technique pour débattre autour de l'affichage publicitaire**

Le 14 février dernier, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France a organisé une journée d'échange sur l'affichage publicitaire. Elle avait, au préalable, produit une enquête sur les pratiques des Parcs dans ce domaine. Les thèmes abordés s'appuyaient sur le contenu de la charte, la politique du Parc, l'ingénierie et les partenaires mobilisés sur ce type d'action. Un volet relatif à la signalisation du Parc sur l'autoroute, qui faisait aussi partie du questionnaire, a aussi été débattu.

Il est apparu clairement dans les échanges qu'un appui national était nécessaire pour débloquer certaines situations, comme dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée, où des fins de non recevoir avaient été données en guise de réponse. C'est ainsi que le Parc n'est absolument pas mentionné sur l'autoroute.

Cette journée du 14 février a permis de faire un point sur les questions réglementaires ainsi que sur les points stratégiques des différents Parcs présents. Dans cet esprit, ces derniers jouent leur rôle d'accompagnement des collectivités et des entreprises, afin que la signalisation et la signalétique soient « un plus » économique et s'intègrent dans une qualité paysagère. Cette approche permet également au Parc de rentrer dans l'entreprise, de la raccrocher à des réseaux locaux et ainsi favoriser un meilleur ancrage au territoire. Le Parc propose ainsi aux différents acteurs de faire d'une contrainte un atout.

Publication Vous pouvez télécharger le document qui est le fruit des Parcs contributeurs à cette enquête sur l’affichage publicitaire et la synthèse des échanges du 14 février.

► www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/affichage_publicitaire_et_signaletique.pdf

Cette thématique a également été appréhendée au sein de l’Université populaire du Cadre de Vie, à travers le témoignage de Juan Lloret, chargé de mission Paysage au Parc de Lorraine, auquel a été consacré le chapitre 13 de la série « Inventer Demain ».

► www.youtube.com/watch?v=lcmXp3WofUo&list=PLNc_1dg

« Vorarlberg ist genial »

La Fédération des Parcs et le Parc des Monts d’Ardèche ont organisé du 25 au 27 septembre, un voyage en Autriche et plus particulièrement dans la région du Vorarlberg, qui est à l’avant-garde au plan de l’économie locale et de l’architecture contemporaine.

Cette démarche s’inscrit dans un processus pluridisciplinaire puisqu’il a été question lors de ce déplacement, d’une visite de ferme de 7 hectares, à partir de laquelle ont été créés 26 emplois. Une gestion de forêt concourant à la création de richesse biologique, parallèlement à la mise à disposition de matériaux locaux pour l’architecture contemporaine qui concilie habitat écologique et besoins contemporains.

Il a été également question du traitement de l’espace public favorisant la prise en compte des liaisons douces et une occupation qualitative des lieux partagés, d’une politique régionale ambitieuse en matière de climat et d’énergie avec l’objectif de ne plus utiliser d’hydrocarbures, en 2050. Lors d’un déplacement au Werkraum Bregenzerwald, les participants ont étudié comment s’organisent les professionnels, pour sensibiliser les publics à innover sur les questions relatives à l’habitat et aux activités locales et mettre à disposition un centre de ressources à destination des habitants.

Au plan de l’urbanisme, les participants ont vu comment les élus locaux travaillent sur des logiques de densité en vue d’économiser l’espace et limiter l’étalement urbain. Sur le plan économique, ils ont visité la chaîne de supermarchés Sutterlüti, dans laquelle 30 % des produits issus de l’économie locale sont mis à la disposition des clients.

Ce voyage a été préparé à l’attention des élus et des techniciens des Parcs naturels régionaux ainsi qu’à leurs partenaires, afin qu’ils puissent découvrir ensemble un modèle territorial puisant son inspiration et sa détermination dans une forte ingénierie et une culture transmise dès l’école, et dont le modèle inspire de plus en plus de Parcs. Ce voyage a compté 51 participants et a fait l’objet d’un numéro spécial du Lien Paysage qui détaille les actions conduites sur ce territoire.

Voyage dans le Vorarlberg



9.5 LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Fédération et le réseau des Parcs ont poursuivi leur engagement sur le sujet avec un accent mis sur les stratégies vis-à-vis de la montée en puissance des énergies renouvelable, les enjeux et les outils de la rénovation thermique du bâti et son lien avec les territoires à travers les matériaux biosourcés. Les dossiers : adaptation des territoires notamment à travers la mobilité, la poursuite de l'engagement des Parcs dans une politique de qualité de l'environnement et du ciel nocturne et le développement des démarches Éco-Quartier ont été aussi poursuivis.

Adapter les positionnements du réseau sur les choix énergétiques

Cette année a été marquée par le travail inter commission sur la révision des motions du Bureau de la Fédération sur le développement des énergies renouvelables sur les périmètres de Parcs naturels régionaux.

Ces révisions étaient nécessaires car le contexte et le cadre technique ont évolué. En effet, les premiers positionnements n'avaient pu bénéficier pleinement du retour d'expérience des Parcs car le parc existant de ces infrastructures de production énergétique était encore réduit. Aujourd'hui, la Fédération dispose d'un retour d'expérience qui a déjà permis à de nombreux Parcs d'affiner ou de construire des outils et de disposer de documents d'orientation précis sur les choix énergétiques du territoire.

D'autre part, l'évolution technique a dû être intégrée avec de nouvelles solutions qui engendrent aussi des impacts différents sur la vie des territoires.

Éolien

Le positionnement initial sur le développement et l'implantation d'éoliennes sur les périmètres de Parc posait un principe de base : les Parcs sont favorables à un engagement fort dans la transition énergétique et ne sont pas par principe hostiles aux énergies renouvelables. Toutefois, ce développement devait être compatible avec les grandes missions des Parcs comme le paysage, le patrimoine et la biodiversité et le développement économique durable du territoire.

Le nouveau positionnement qui reprend toujours la convergence avec les missions fondamentales des Parcs a pu s'enrichir des enseignements des expériences développées depuis le début des années 2000. Il s'est construit en lien avec les Parcs et a été débattu et complété lors des sessions de la Commission « Urbanisme, paysage, climat et énergie » en y associant aussi les autres commissions concernées (Biodiversité notamment).

Il rappelle en préambule que la première action durable de la transition énergétique et de l'adaptation des territoires est la sobriété et l'efficacité énergétique. En second lieu il s'adresse à l'État, aux Régions en les interpellant sur la nécessité de développer leurs stratégies de développement de cette filière en y intégrant les engagements validés par la Charte qu'ils ont soutenue et validée.

Le document ensuite insiste sur l'importance pour les développeurs de prendre contact avec le Parc le plus en amont des projets pour bénéficier des travaux d'orientation et d'évaluation que ce dernier a pu conduire. Enfin, il rappelle le souhait pour les Parcs de voir se développer des projets incluant une dimension forte en termes de participatif citoyens et de gouvernance et une bonne intégration des ambitions paysagère du Parc.

Solaire

Les travaux de cette année ont également concerné la révision du positionnement solaire de la Fédération avec un rappel sur la préférence pour un développement du solaire en toiture, sur des friches militaires ou industrielles, le solaire au sol si les autres choix ne sont pas envisageables doit respecter un principe de préservation des terres agricoles et d'une prise en compte forte de la dimension paysagère et de la biodiversité. Le futur document qui sera présenté premier semestre 2020 reprendra l'architecture de celui sur l'éolien avec sur la dimension participative un appui sur l'expérience réussie des centrales villageoises photovoltaïques. Cette phase de finalisation permettra également d'aborder la question du solaire flottant qui vient d'émerger avec les premiers projets inaugurés cette année.





Séminaire « Énergie et climat » en Corse, décembre 2019

Construire des positionnements pour la stratégie énergétique et les énergies renouvelables émergentes

La Commission « Urbanisme, paysage, climat et énergie » a lancé une enquête auprès des Parcs sur ce sujet et face à la confirmation du développement de projets sur un nombre conséquent de Parcs a traité de ce sujet lors des deux réunions annuelles de la Commission. Elle a pu bénéficier de l'apport des Parcs directement concernés et aussi s'appuyer sur notre partenariat avec GRT Gaz pour bénéficier de leur expertise technique. Enfin, dans une logique de collaboration entre les commissions, elle a également pu s'appuyer sur le travail de la Commission « Agriculture durable et Alimentation », notamment sur les digestats.

Une note d'orientation sera réalisée au premier trimestre 2020 et la Fédération envisage dans le cadre notamment de son partenariat avec GRT gaz de suivre l'année prochaine deux ou trois projets pilotes pour travailler sur une plus grande compatibilité entre projet et enjeux des Parcs.

Séminaire annuel « Énergie et Climat »

Le séminaire technique « Énergie et Climat » s'est déroulé en Corse début décembre 2019. Le choix par le réseau du thème de la mobilité a été l'opportunité d'innover en organisant conjointement ce séminaire avec celui du réseau technique Urbanisme et Paysage.

La mobilité a pu ainsi être abordée sous tous ses angles, du cadre réglementaire en passant par les choix énergétiques, son inscription dans les documents d'urbanisme, son dimensionnement économique et sa gouvernance. Les formes de portage du transport collectif à la mutualisation de véhicules ont aussi été abordées et le lien a pu être fait avec les actions des Parcs et leurs partenaires. Une étude sur le sujet vient compléter ce travail.

Le séminaire a aussi permis de travailler sur les enjeux climatique et énergétique d'un territoire de montagne et les défis que cela représente en matière architecturale et en termes de volume du chantier de la rénovation thermique.

Pollution lumineuse

La Fédération a poursuivi son engagement avec les Parcs sur ce sujet qui fédère de nombreuses actions territoriales et inter-Parcs. Après le travail engagé avec les Parcs et le ministère dans le cadre de la préparation du décret de décembre 2018, la Fédération a organisé en partenariat avec l'AMF une journée nationale en février 2019 sur ce sujet qui a permis de réunir près de 70 participants aussi bien techniciens qu'élus et experts qui ont pu bénéficier de témoignages de terrain et de retour d'analyse. Nous avons pu à cette occasion nous appuyer notamment sur nos partenaires comme le ministère de la Transition écologique et solidaire, l'ANPCEN et le Muséum d'histoire naturelle. Les tables rondes ont permis de mieux cerner les enjeux et d'insister sur la poursuite d'une démarche d'expérimentation des Parcs. La biodiversité, les évolutions techniques et la dimension socio-économique du sujet ont été identifiés comme éléments à approfondir dans la suite de la démarche de notre réseau. Cette journée s'est clôturée par la signature d'une nouvelle convention avec l'ANPCEN.

La Fédération et les Parcs ont pu aussi bénéficier de la sollicitation de l'AFB dans le cadre de sa journée sur les trames noires.

Ce sujet, pour lequel les Parcs ont pu démontrer leur dimension expérimentation et innovation, mobilisera encore le réseau dans les années qui viennent avec l'intégration plus soutenue de la biodiversité et des outils associés, la réflexion sur les solutions techniques conciliants les enjeux et sur l'acceptabilité d'une sobriété lumineuse par les acteurs publics et privés. Il est également important de souligner la dimension collective du réseau avec de nombreuses démarches inter-Parcs tant autour de la gouvernance des projets que sur la labellisation de ces engagements territoriaux.

Signature de la nouvelle convention avec l'ANPCEN





9.6 ÉCOQUARTIERS

Pour les dix ans de la démarche, la Fédération et le réseau ont confirmé leurs ambitions dans ce domaine en poursuivant le travail de sensibilisation et de diffusion de la démarche. La Fédération a ainsi pu organiser avec le Parc du Gâtinais français une rencontre de terrain sur le sujet qui a mobilisé à la fois les techniciens du Parc en lien avec ce thème mais aussi des élus porteurs de projet ou en phase de construction de projet. Les équipes du ministère en charge de la question ont ainsi pu échanger avec les acteurs du Parc et entendre les attentes et les ambitions développés sur ce territoire.

Cette année, la Fédération a poursuivi un travail plus direct sur le label avec les services en région et avec les Parcs. Ainsi une réunion a été organisée à Paris avec la DRIA Île-de-France.

L'étude sur les pratiques d'ÉcoQuartier dans les Parcs a été approfondie avec une première présentation des résultats au ministère en juillet 2019 qui a permis d'affiner le contenu. Elle sera diffusée au premier trimestre 2020 dans cette version finalisée et augmentée.

Enfin, La Fédération a participé à l'ensemble des réunions de la Commission nationale, a mobilisé les Parcs pour l'appel à projet du label 2019. Aujourd'hui, plus de 46% des projets présentés au label sont ruraux, la Fédération et plusieurs Parcs ont participé aux expertises terrains et entrée de nouveaux projets dans les collectivités des Parcs dans la démarche.

Eco-rénovation, matériaux biosourcés, un enjeu au cœur des transitions

Ce sujet a connu en 2019 une montée en puissance conséquente correspondant à la multiplication des enjeux l'impliquant. Dans la suite de l'étude de 2017, la Fédération des Parcs a signé un partenariat avec le CREBA auquel plusieurs Parcs apportaient déjà leur contribution en alimentant les fiches d'expérience sur la rénovation du bâti ancien et la rénovation thermique.

En juin 2019, une rencontre a été organisée avec le ministère de la Culture dans les locaux de la Banque des territoires. La journée a porté sur la rénovation du bâti ancien et la mobilisation des matériaux biosourcés avec des témoignages de Maison paysanne de France, du MTES à travers le service en charge de la réglementation qui remplacera la RT 2012 d'architectes et aussi d'assureurs. Les échanges ont mis en avant la nécessité de bénéficier d'évolutions des réglementations et d'intégrations par les assureurs et les banques des évolutions techniques et d'usage relative à l'évaluation d'un projet de rénovation. La journée a pu également disposer des témoignages concrets des Parcs de la Brenne et du Luberon.

Avant l'été, la Fédération a été alertée par une partie des filières de matériaux biosourcés du risque relatif aux choix des indicateurs relatifs à la dimension carbone dans la future réglementation Environnementale 2020 intégrant des enjeux thermiques mais aussi maîtrise du carbone. Elle a donc écrit aux ministères concernés pour soutenir l'analyse technique des filières et rappeler le rôle structurant de ces filières sur les Parcs.

Elle a poursuivi ce travail en décembre 2018 en renouvelant cette démarche et en proposant deux documents techniques signés dans ce cadre par un nombre record de filières. Pour les Parcs et la Fédération, l'objectif est que les matériaux biosourcés trouvent une place dans la future RE 2020 et puissent ainsi être une composante du bouquet de matériaux mobilisables dans l'immense défi que représente la rénovation thermique.

Elle organisera en mars 2020 un premier séminaire dans un Parc sur la structuration économique de ces filières qui inaugurera un cycle pluriannuel de séminaires qui traitera de l'ensemble des matériaux et techniques de ce secteur.

Vie culturelle, éducation et lien social

10.1 ANIMATION DES RÉSEAUX CULTURE ET ÉDUCATION

La Commission « Vie culturelle, éducation et lien social » s'est réunie le 7 mars.

Grâce au soutien du ministère de la Culture, cette année encore la Fédération a poursuivi ses objectifs de développement de la vie culturelle de ses territoires ruraux auprès des agents des Parcs naturels régionaux en charge de la Culture et de l'Éducation.

Le séminaire national annuel

Il s'est déroulé du 6 au 8 novembre 2019 dans le Parc naturel régional d'Armorique et a porté sur la question suivante : « La santé dans les Parcs : quels liens avec nos missions d'Éducation & de Culture ? »

Il a rassemblé près de 40 participants, regroupant majoritairement des agents de Parcs sur les missions d'éducation au territoire, de la culture et des patrimoines, mais aussi de direction, une chargée de projet « Santé Environnement », des animateurs de réseau, de la communication, des chargés de la mobilisation des habitants et de la participation citoyenne, du tourisme, un professeur relais, des élus locaux, les intervenants et quelques partenaires. Au total, 18 Parcs étaient représentés.

Comment intégrer et renforcer la question de la Santé dans les Parcs ?

Un objectif partagé pour le Séminaire : Contribuer activement au Congrès national en étant force de propositions répondant à la question de la prise en compte de la Santé dans les actions des Parcs.

Pourtant, très vite, les confortations de perception ont clarifiés les esprits et fait émerger un sentiment rassurant : Les Parcs, dans les missions d'éducation et de culture travaillent déjà sur la Santé, mais sans le nommer !

Chargés de mission éducation ou culture, la posture transversale dans les équipes permet de transmettre des messages et des émotions à différents publics selon des approches adaptées au thème traité. Face aux difficultés d'implication des publics qui est ressentie parfois, la santé

apparaît alors comme un levier d'action puissant qui, **en touchant directement à l'intime et au quotidien de l'individu va nous permettre d'élargir nos actions et nous ouvrir la porte de nouveaux acteurs du territoire.** Certains Parcs l'expérimentent déjà au travers des contrats locaux de santé par exemple.

La santé c'est quoi ? Une combinaison de bonne santé physique et mentale liée à une conjonction de déterminants de santé. Nos actions peuvent aider à modifier les comportements et le cadre de vie d'un individu mais pas ses prédispositions génétiques.

Mais alors où se cache-t-elle ?

- dans le A de qualité de l'Air et Adaptation au changement climatique des PCAET ;
- dans la préservation des paysages, des milieux remarquables, de la qualité de l'eau, des ciels étoilés ;
- dans les services écosystémiques rendus par la biodiversité ;
- dans l'inventivité des actions culturelles face à des publics spécifiques (précarité, handicap, décrochage scolaire, etc.) ;
- dans le levier artistique incitant au changement de comportement et à la prévention ;
- dans la promotion du bien-vivre dans les Parcs et dans l'organisation de la transmission ;
- reconnaissance des anciens et l'épanouissement des plus jeunes ;
- dans les projets de renforcement du lien social ;
- dans la Marque Parc et les projets alimentaires territoriaux ;
- dans la promotion des mobilités actives ;
- dans le programme de géographie des CM2 « mieux habiter » où Comment mieux habiter par l'amélioration du cadre de vie et la gestion de l'environnement ?
- et aussi dans la lutte contre la transmission de maladies vectorielles (tique, moustique tigre, etc.), l'augmentation du risque allergique (ambrosie), etc.
- de la mémoire, des savoir et savoir-faire qui assurent le lien intergénérationnel.

In fine, toutes ces actions concourent à la bonne santé des habitants du Parc, ne serait-ce que sous l'angle qualité de vie et attractivité de nos territoires.

La démarche adoptée pour y parvenir :

- L'envoi d'un **questionnaire** « Santé dans les Parcs ? » en amont du Séminaire pour recueillir les représentations initiales des collègues, ce qu'ils font déjà et vers quoi, chacun souhaite aller ;
- Les **réponses au questionnaire ont été affichées** tout au long du Séminaire dans la salle plénière ;
- La **table ronde** portait sur la même question et comprenait l'intervention de Jean-Marc Barreau, directeur du Parc naturel régional d'Armorique, Aurélia Belin, chargée de projet « Santé Environnement » au Parc naturel

régional des Pyrénées ariégeoises, Hervé Strilka, agent de l'IREPS Bretagne et Philippe Perrin, éco-infirmier ;

- La **visite** du Domaine du Menez Meur a permis de découvrir toute la logique d'accueil de **tous les publics** et comprenait un **retour évaluatif par les pairs** ;
- Les deux temps de **trois Ateliers de réflexions** ont donné lieu à la rédaction de **contributions** au Congrès national de 2020, comprenant tout d'abord une présentation de ce qu'il se fait dans les Parcs et surtout des propositions concrètes répondant à la question initiale du Séminaire.

Un premier retour des ateliers de réflexions

En éducation

Favoriser l'accès au dehors

- Faire sortir / intégrer le dehors dans les dispositifs pédagogiques ;
- Sortir plusieurs fois dans l'année (le dehors en différentes saisons) / favoriser l'école dehors ;
- Faire vivre des moments dehors pour tous publics / permettre l'accessibilité au dehors à tous.

Encourager l'intégration sociale

- Favoriser la rencontre (mixité sociale, intergénérationnelle, activités participatives, ville-campagne, public en situation de handicap (petite enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap physique et/ou mental, etc.)

Des défis à relever

- Inscrire dans la convention Fédération / Éducation nationale l'aspect fondamental de l'éducation hors les murs ;
- Réaliser un baromètre (diagnostic) du bien-être dans les structures Parc auprès des agents ;
- Évaluer l'évolution de l'état de bien-être du public avant et après nos actions ;
- Que les enfants du territoire rencontrent au moins un agriculteur ou un éleveur de proximité dans l'année scolaire (cf. « Mon voisin paysan » PnrLF) ;
- Intégrer dans les conseils scientifiques des référents du monde médico-social ;
- Intégrer la santé au cahier des charges de la marque Valeurs Parc.

En Culture

- Sensibiliser le public à travers des actions précises (résidence artistiques > pollution lumineuse) ;
- Programmer des actions culturelles concrètes (concert, conférence gesticulée, résidence artistique, théâtre, spectacle, lieux emblématiques, etc.) suivies d'ateliers d'échanges ;
- Réaliser des ateliers pour les élus, des formations et des élus tour ;
- Réaliser un collectage du ressenti / perception des habitants (bien-être).

Des défis à relever

- Faire reconnaître que les Parcs sont bien des laboratoires de la Santé et être reconnu « professionnel » de la santé grâce à la culture ;
- Prendre en compte le bien-être des professionnels sur le territoire (ex. : chez les agriculteurs).

En transversal

- Contribuer à la gouvernance locale de la santé dans nos territoires ;
- Rédiger un livret-vadémécum montrant toutes les actions qui sont faites ;
- Définir les Parcs comme des « territoires de santé positive » ;
- Mobiliser le conseil scientifique pour vulgariser les données de santé disponibles ;
- Intégrer la santé dans le projet de territoire (Charte constitutive) et donc comme critère d'évaluation dans les projets portés par le Parc.

En conclusion

Françoise Peron

présidente du Parc d'Armorique

« Les Parcs mettent en œuvre des actions qui ne sont portées par d'autres collectivités. »

« La Santé intéresse et concerne tout le monde. »

« C'est donc bien aux Parcs de se saisir de cette question pour l'intégrer aux projets de territoire et pour sensibiliser le plus grand nombre. »

Benoît Béranger

président de la Commission

« Vie sociale, culturelle et éducation »

« Les réflexions ont été riches et ont abouti à quelques propositions concrètes fortes à porter au Congrès. »

« Sur cette question, les Parcs naturels régionaux doivent être davantage dans la prévention et surtout ne pas se faire enfermer dans le curatif. »

Olaf Holm

directeur référent de la Commission

« Vie sociale, culturelle et éducation »

« Faisons remonter nos productions et continuons à travailler sur le sujet. »

« Attention, ne pas opposer la santé et la biodiversité. »



Séminaire annuel « Éducation et culture » dans le Parc d'Armorique

Résidences d'artistes

« En 2017, les chargés de mission culture se sont mobilisés pour réaliser un état des lieux des résidences artistiques et culturelles qui se sont tenues durant la période 2012-2017. Le 21 mars 2019, se tenait une journée nationale pour la restitution de cette enquête dans le Parc naturel régional de la Montagne de Reims. Une occasion de faire un tour d'horizon sur de nombreuses questions pratiques comme : le nombre de Parcs déjà impliqués dans ce type de démarche, les objectifs recherchés dans ce type de démarche, les publics visés, les difficultés rencontrées, les partenaires financiers et les budgets.

Autant de points abordés qui ont permis la rédaction d'un vademécum, détaillant :

- Le choix de l'artiste ou de la Compagnie et la co-construction ;
- De l'idée initiale à la formalisation du projet ;
- La mobilisation des acteurs internes et externes ;
- La communication sur la résidence avant, pendant, après.

Opération « Le livre et la lecture »

Amorcée en 2018, quelques évolutions ont été apportées à cette action. Les objectifs restent inchangés : favoriser les actions des Parcs autour du livre et de la lecture – Favoriser le développement d'actions partenariales avec les bibliothèques. L'approche se veut davantage qualitative qu'exhaustive en mettant l'accent sur les actions conduites sur les territoires de Parcs. Un premier état des lieux a été mené grâce à un questionnaire en ligne et doit être complété pour permettre l'identification des actions les plus innovantes et/ou les plus remarquables. Pour cela un groupe Ad'hoc s'est constitué à l'occasion du Séminaire national.

Les prochaines étapes seront :

- La finalisation de l'identification des actions les plus innovantes et/ou les plus remarquables qui ont été menées sur ce thème dans les Parcs.
- La rédaction des fiches méthodologiques de conduites des actions exemplaires. La proposition faite est d'utiliser la technique de la frise chronologique de conduite de projets ou « timelines » (points marquants : accélérateurs ou freins) pour la mise en forme de ces fiches.
- La compilation des fiches.
- La définition des pistes d'utilisation des résultats et perspectives.
- La valorisation de l'étude : production du document de synthèse diffusé aux partenaires et au réseau des Parcs et rendu final au ministère de la Culture.

Opération « Mise en place d'ateliers autour de la participation des habitants dans la valorisation du patrimoine culturel »

Deux actions sont en préparation en partenariat avec l'IREST (Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme), sur les questions :

- du patrimoine culturel de nos territoires en lien avec la Marque Valeurs Parc avec les **M2 DATT** (Développement aménagement touristique des territoires) et **GVTP** (Gestion et valorisation touristique du territoire) ;
- de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel du ministère de la Culture avec les **M1 GVTP** (Gestion et valorisation touristique du patrimoine).

Pour cela un groupe Adhoc s'est constitué à l'occasion du Séminaire de novembre et sera compléter en sollicitant les chargés de mission concernés des Parcs naturels régionaux d'Ile de France, à savoir : la Haute Vallée de Chevreuse, le Vexin français, le Gâtinais français et l'Oise-Pays de France.

Les prochaines étapes seront :

- La mobilisation des quatre Parcs naturels régionaux de l'Île-de-France
- La signature de la convention avec l'IREST
- La conduite des ateliers dès la rentrée de l'année scolaire 2020-2021

Hors programme d'actions, d'autres points sont en cours : renouvellement de la convention avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Transition, sollicitation de l'Institut français de Casablanca pour des échanges sur le thème « Ville-Campagne », etc.

Équipe de la Fédération



Éric Brua	Directeur
Sylvie Gauchet	Secrétaire générale
Stéphane Adam	Chargé de mission Développement économique, social, tourisme
Olivier André	Responsable Communication
Léa Bouguyon	Chargée de mission Chartes
France Drugmant	Chargée de mission Agriculture
Olivia Favre	Chargée de mission Évaluation (<i>en arrêt longue maladie</i>)
Léa Chariol	Chargée de mission Communication numérique
Fabien Hugault	Chargé d'études Ateliers territoriaux (<i>en CDD</i>)
Anne Le Garrec	Assistante de direction
Katy Monier	Chargée de mission Chartes et international
Thierry Mougey	Chargé de mission Biodiversité et gestion des espaces
Philippe Moutet	Chargé de mission Climat, énergie, architecture
Valérie Petel	Assistante
Aurélien Philippeau	Chargée de mission Natura 2000
Christine Rosse	Comptable
Nicolas Sanaa	Chargé de mission Aménagement du territoire
Marie-Laure Serié-Frchet	Responsable des ressources humaines (<i>démission en mars 2019</i>)
Nathalie Streib	Chargée de communication
Dominique Vespuce	Assistante

Appui Parc (*à temps partiel*)

Arnaud Bérat	Éducation et culture (PNR Monts d'Ardèche)
Gwennaëlle Pariset	Loup (PNR Baronnies provençales)
Sophie Emont	Évaluation (PNR Haut-Languedoc)
Jean-Paul Guérin	Tourisme, loisirs et sports de nature (IPAMAC)
Gabriel Hirlemann	
et Nadia Carmaux	Cartographie, géomatique (PNR Vosges du Nord)
Pascal Lambert	Cartographie, géomatique (PNR Oise-Pays de France)
Pierre Paccard	Forêt et filière bois (PNR Massif des Bauges)

Coordination

Éric Brua, directeur

Recherche iconographique et documentaire, suivi de la fabrication

Anne Le Garrec, assistante de direction

Mise en pages

Laurence Duplan

Crédits photos

© FPNRF

54 Parcs naturels régionaux de France

15 Régions et CTU



12 Partenaires financiers



POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

www.parcs-naturels-regionaux.fr

Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux

[fb.com/FederationPNR](https://www.facebook.com/FederationPNR)

[@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

9, rue Christiani – 75018 Paris

Tél. 01 44 90 86 20 – Fax 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr

